

# SESSION INAUGURALE VERBATIM



## ASSISES DU TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE

LE 30 NOVEMBRE 2020

**@TiersSecteurRecherche | #AssisesTSR**

Le tiers secteur de la recherche et les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche vous invitent à participer pour mettre en lumière, améliorer et développer leurs coopérations

# SOMMAIRE

---

## INTRODUCTION

- 3 Leszek Brogowski  
– Vice-président de  
l'Université Rennes 2
- 4 Lionel Larqué – Délégué  
général d'Alliss

## SESSION #1 DE QUOI LE TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE EST- IL LE NOM ?

### TEMOIGNAGES ET EXPERIENCES

- 6 Christine Ferron – Fnes  
(Fédération nationale  
d'éducation et de  
promotion de la santé)
- 7 Fransez Poisson  
– Coop'Eskemm
- 8 Nicolas Chochoy  
– Institut Godin
- 10 Nicolas Huchet  
– My Human Kit
- 11 Agathe Ottavi –  
Coopérative Cuesta
- 12 Erwan Godet –  
Association BIS
- 13 Jean-Marc  
Neveu – Plaxtil
- 15 Marie Capoulade  
– Bretagne vivante
- 16 Jacques-François  
Marchandis – La Fing

17 Yannik Bigouin –  
Mouvement associatif  
de Bretagne

19 Hervé Gouil – La  
Manufacture coopérative

20 Olivier de Fresnoye  
– Epidemium

21 Claire Ribault –  
Atelier des Jours à Venir

23 Léo Coutellec – Espace  
éthique/Ile-de-France

24 Jean-Baptiste  
Narcy – Asca

25 Colomban de Vargas  
– Fondation Tara Océan  
/ Plankton Planet

### DISCUSSION

27 Xavier Corval  
– Eqosphere

27 Frédérique Pfrunder  
– Déléguée générale du  
Mouvement associatif

29 Jean-Baptiste Clérico  
– Directeur des Cemea

30 Jérôme Saddier –  
Président d'ESS France

## SESSION #2 PERSPECTIVES INSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES

33 Antoine Petit –  
Président directeur  
général du CNRS

34 François Houllier  
– Président directeur  
général de l'Ifremer

36 Valérie Verdier –  
Présidente directrice  
générale de l'IRD

38 Laurent Chambaud –  
Directeur de l'EHEPS

39 Anne Beauval  
– Présidente de la  
commission Recherche et  
Transferts de la Conférence  
des grandes écoles

41 Michel Eddi – Président  
directeur général du Cirad

43 Gilles Bloch –  
Président directeur  
général de l'Inserm

44 Nathalie Dompnier –  
Présidente de l'Université  
Lyon 2 / Conférence des  
présidents d'université

46 Philippe Manguin  
– Président directeur  
général de l'Inrae

## SESSION #3 DEBAT SUR LE CONTEXTE POST-LPR

49 Cédric Villani – Député

## INTRODUCTION

---



### LESZEK BROGOWSKI – VICE-PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

L'objet de ces Assises est la place des connaissances et des savoirs, de la recherche et des sciences dans le monde d'aujourd'hui et à venir. Nous partons du constat que les acteurs sociaux du terrain – les associations, les très petites, petites et moyennes entreprises, les petites collectivités, etc. – recueillent des observations, mènent des expérimentations, réalisent études et rapports, produisent des savoirs, bref, élaborent des champs de compétences fondées sur la connaissance directe qu'ils ont de la réalité, et sur les savoirs validés par la pratique. Si l'on peut affirmer que ces connaissances et ces savoirs ne sont pas suffisamment reconnus et valorisés, c'est notamment parce qu'on a accordé à la science l'exclusivité des connaissances valables. On l'a d'ailleurs accordée surtout à certains champs disciplinaires, en considérant tout un pan des sciences humaines et sociales comme « disciplines non scientifiques », alors qu'elles travaillent sur les objets partagés avec les acteurs du terrain : l'individu, la société et ses évolutions, c'est-à-dire aussi son histoire, ou encore sur la culture et sa place dans la vie collective et dans la santé mentale. Ce sont d'ailleurs les sciences de la santé qui, les premières, ont reconnu l'importance des savoirs du terrain

dans le traitement de certaines épidémies, de la santé globale ou encore dans l'organisation des services de la santé.

---

*« L'objet des Assises est la place des connaissances et des savoirs, de la recherche et des sciences dans le monde d'aujourd'hui et à venir. »*

---

Le temps est venu de repenser les statuts respectifs de toutes les connaissances et de tous les savoirs; les Assises du tiers secteur de la recherche s'inscrivent dans cet horizon, en proposant notamment d'intensifier et de structurer la dynamique, déjà bien engagée aussi bien en France qu'à l'étranger, qui rend possible les interactions entre les savoirs pratiques, dont est porteur le tiers secteur de la recherche, et les connaissances scientifiques validées dans divers cadres universitaires, et ce pour répondre au télescopage actuel de crises qui sont autant de défis à relever. Ces interactions, ces croisements des savoirs et des connaissances aux statuts différents, correspondent à la pluralité de situations et à la multiplicité de cultures portées par les acteurs, selon la nature d'objets à explorer ou de problèmes à traiter; leurs modalités sont plurielles, complexes et non rationalisables selon un seul modèle, comparable à celui du transfert des technologies. Les objectifs poursuivis dans ce travail sont surtout sociaux, liés à la santé globale et au bien-être, à l'éducation et à la solidarité, à l'agriculture et aux circuits courts, aux innovations de toute sorte et aux dynamiques qu'elles produisent, etc. L'économie n'est pas une entrée privilégiée, mais les conséquences économiques peuvent être

## INTRODUCTION

considérables ; il nous paraît évident qu'à long terme, elles seront déterminantes.

Les co-recherches entre les partenaires de la société civile et des sciences ouvrent également un chantier immense devant les étudiants – chantier de l'insertion professionnelle, certes, mais aussi de la construction du sens – ainsi qu'une perspective de valorisation de leur place et de leur rôle dans la société à venir. Réussir cette appropriation réciproque des savoirs, c'est d'abord ajuster les langages et les façons de parler des acteurs, c'est acquérir la confiance mutuelle, c'est construire une compréhension partagée des problématiques. Cela ne peut se faire dans un temps court ; il est urgent de penser un temps long. Il faut également dépasser la vision unilatérale où les uns savent et produisent des expertises à l'usage des autres ; il est urgent de reconnaître la pluralité des expertises en valorisant notamment celles des acteurs du tiers secteur, c'est-à-dire de reconnaître la polyvalence de la réalité sociale, dont on peut avoir des compréhensions et des connaissances multiples, y compris divergentes. Il est donc urgent de débattre publiquement des conditions dans lesquelles elles peuvent devenir complémentaires les unes des autres et contribuer à la construction d'un horizon commun et partagé qui, aujourd'hui, nous fait terriblement défaut. Les Assises se proposent de contribuer à ce débat. C'est seulement par l'entrecroisement de ces différents savoirs et interprétations de la réalité que nous nous en sortirons.



**LIONEL LARQUÉ – DÉLÉGUÉ  
GÉNÉRAL D'ALLISS**

Depuis maintenant plus de quinze ans, un mouvement profond traverse l'ensemble de la société et monte en puissance : celui du renforcement des capacités de recherche, d'investigation et d'innovation de l'ensemble de la société, de toute la société. Apparu en janvier 2015 place de la Concorde, à l'occasion du colloque forum « Réinventer l'alliance entre la science et la société », il s'est ensuite précisé en juillet 2017, en région Occitanie, à l'occasion des Assises sciences-société. Il atteint aujourd'hui une maturité que vous aurez l'occasion de mieux appréhender à l'occasion de ces deux matinées de lancement des Assises en tant que processus – processus car ces deux demi-journées constituent une mise en bouche, ces deux temps n'étant pas fermés sur eux-mêmes mais ouvrant des perspectives de structuration, d'horizon d'actions, d'institutionnalisation, avec les risques et les avantages que ceci peut générer.

Car ce mouvement a peu à peu acquis ces dernières années une certaine maturité au sens où il ne se réduit pas aux cases étroites où l'on aurait voulu le cantonner. Ce mouvement, par exemple, ne se résume pas à la notion de recherche participative (où des habitants participent volontairement à la production massive de données, le plus souvent autour d'enjeux environnementaux) mais il la contient toutefois. Il ne se résume pas non plus à la notion plus ambiguë de science ouverte – ambiguë au

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)

sens où le gouvernement français en a produit une définition réduite aux seuls enjeux d'ouverture des données et d'accès libre aux publications, laissant de côté, volontairement mais aussi maladroitement, le pilier fondamental de l'ouverture à toute la société des dynamiques de co-recherche –, que l'Académie des sciences a récemment nommée les « sciences hors les murs », que l'on connaît très bien dans le monde de la santé depuis l'émergence des associations de malades, et qui produit des connaissances de premier plan.

---

*« Il aura fallu quinze ans pour qu'émerge en France la notion reconnue de « tiers secteur de la recherche », nouvel acteur du système national de recherche, d'éducation supérieure et d'innovation. »*

---

Ce large mouvement, de plus en plus visible, est composé d'acteurs très variés, aux perspectives diverses, dont ces Assises vont nous permettre de découvrir une quinzaine d'exemples issus de domaines et de secteurs hétérogènes. Hétérogènes aussi dans le sens où leurs promoteurs inscrivent leur action, qui dans une perspective non lucrative, qui dans une logique de productions de biens et services marchands.

Il aura donc fallu quinze ans pour qu'émerge en France la notion désormais reconnue de « tiers secteur de la recherche », qui désigne donc le secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales), le secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels), les organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux), impliqués dans des activités territorialisées de recherche et d'innova-

tion, souvent en lien partenarial étroit avec le pôle public.

Ce mouvement représente de facto un nouvel acteur du système national de recherche, d'éducation supérieure et d'innovation. Mais en s'affirmant, il pose des problèmes encore non résolus à différentes politiques publiques, à différentes institutions d'enseignement supérieur et de recherche, aux collectivités territoriales mais aussi aux acteurs eux-mêmes. Il pose des questions de qualité, d'évaluation, voire d'impacts. Il pose évidemment des questions de financements, qu'il va nous revenir de résoudre politiquement. Il pose des questions d'aménagement du territoire, de développement local. Il questionne l'évolution de diverses politiques territoriales. Il pose des problèmes d'appropriation administrative et politique au sein de nombreux ministères : éducation, culture, agriculture, santé, transition écologique, vie associative, entre autres. Il pose enfin des questions politiques et culturelles aux acteurs eux-mêmes et à leurs espaces représentatifs et fédératifs.

C'est tout le sens de ces Assises : d'abord, s'approprier les notions de co-recherche et de tiers secteur de la recherche ; ensuite, prioriser les chantiers structurants qu'il nous reviendra, en tant qu'acteurs de terrain et établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche, de mettre en œuvre ensemble ces prochaines années.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



# DE QUOI LE TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE EST-IL LE NOM ?

## TÉMOIGNAGES ET EXPÉRIENCES



**CHRISTINE FERRON – FÉDÉRATION  
NATIONALE D'ÉDUCATION ET DE  
PROMOTION DE LA SANTÉ (FNES)**

### Présentation de la structure

La Fnes et les Ireps (Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé) sont des associations agissant dans le domaine de la promotion de la santé. Il y a une dizaine d'années, au moment de la mise en place des Agences régionales de santé (ARS), les documents-cadres et les appels à projet ont imposé d'asseoir les actions et les programmes sur des résultats de recherches démontrant l'efficacité de certaines modalités d'intervention. Au même moment, l'Institut national du cancer lançait le premier appel à projet de recherche interventionnelle dans le champ de la promotion de la santé. Dès lors, la

FNES a identifié comme priorités la rencontre entre les mondes de la recherche, de l'action et de la décision en santé publique, et le recours à la recherche interventionnelle en tant que productrice de résultats susceptibles de s'imposer comme des consignes pour les interventions.

---

*« Nous avons identifié  
comme priorités la rencontre  
entre les mondes de la  
recherche, de l'action et de la  
décision en santé publique,  
et le recours à la recherche  
interventionnelle. »*

---

### Le projet « Ensemble, la santé pour tous en Pays de Redon – Bretagne Sud »

Ce projet de recherche interventionnelle visait à accroître la capacité de tous les acteurs du Pays de Redon à agir sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé. Un comité participatif local a été créé, incluant l'EHESP, l'Ireps Bretagne, la Mutuelle des Pays de Vilaine, l'ARS, des collectivités territoriales et des acteurs des secteurs sociaux, sanitaires, éducatifs...

Ont notamment été réalisés une recension documentaire des outils de mesure et d'expression de la qualité de vie et du bien-être dans les territoires, un diagnostic des conditions de vie et les aspirations des habitants du territoire, ou encore la pérennisation du programme par la mise en place d'une assemblée locale de santé. Quant à la recherche, elle s'est attachée à décrire comment les acteurs économiques, associatifs, politiques et institutionnels agissaient sur les déterminants sociaux et environnementaux de la santé, et dans quelle mesure les pratiques organisationnelles et professionnelles ainsi que les politiques du territoire prenaient en compte la santé pour une transformation des milieux de vie.

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

Dans le champ de la promotion de la santé, les enjeux du tiers secteur de la recherche sont :

- La production de données probantes sur les interventions complexes de promotion de la santé qui soient utiles à l'action et à la décision.
- Le respect des principes d'intervention dans la construction et l'implantation des actions faisant l'objet des recherches interventionnelles.
- L'intégration à ces projets d'une dimension participative incluant des acteurs « de première ligne » en contact direct avec la population, et la population elle-même.
- La mise en synergie des compétences de l'ensemble des partenaires tout au long du processus, dans le cadre d'une relation horizontale assurant l'empowerment de toutes les parties prenantes.



**FRANSEZ POISSON – COOPÉRATIVE COOP'ESKEMM**

### Présentation de la structure

Coop'Eskemm est une coopérative d'études et de recherche dédiée aux politiques de jeunesse et plus globalement aux politiques sociales. Elle travaille en particulier sur l'engagement des jeunes, l'occupation des bâtiments vacants, et sur l'action sociale, notamment avec les personnes exilées.

La recherche « Droits des exilés en temps de crise : hospitalité et engagements »

Cette recherche lancée en avril 2020 avec le soutien de l'ANR questionne les droits et besoins fondamentaux des migrants dans cette période de crise sanitaire. Elle est coordonnée par Fransez Poisson au titre de Coop'Eskemm et du laboratoire Arènes (Rennes 1) où il est enseignant-chercheur associé. L'équipe est composée de deux autres membres de Coop'Eskemm, de quatre jeunes impliqués dans une association de soutien aux personnes exilées, et de cinq universitaires.

Cette recherche entend documenter la prise en compte des personnes exilées pendant le confinement. A cette fin, l'équipe s'est entretenue avec des acteurs qui soutiennent les personnes exilées aux plans notamment de l'alimentation, du logement ou de l'éducation. L'idée est aussi d'améliorer les connaissances scientifiques sur la prise

en compte des exilés, dans la perspective que les institutions s'intéressent davantage à ces personnes, et qu'elles reconnaissent mieux les actions mises en place par les acteurs qui les soutiennent. Cette recherche vise enfin à aider les personnes disposant d'une expertise importante en matière de soutien aux personnes exilées à développer une démarche plus réflexive, en co-construisant avec elles un système de formation par la recherche. Grâce à ce travail, ces personnes ont vu leur engagement associatif se renforcer, et leurs perspectives professionnelles dans le milieu du soutien aux personnes exilées se clarifier. Le projet a par ailleurs permis d'accompagner l'association rennaise Cœurs Résistants dans le développement d'une démarche réflexive sur ses questionnements autour des pratiques d'aide alimentaire. Enfin, un programme intitulé « Humanité en Quarantaine », mis en place avec les groupes locaux de la Cimade et de SOS Méditerranée, consiste à diffuser sur le web des contenus audio, vidéo et écrits, qui sont soit issus directement de la recherche (extraits d'enquêtes), soit réalisés directement par des acteurs tels que SOS Méditerranée.

8

---

*« Notre recherche sur les droits des exilés en temps de crise entend documenter la prise en compte des personnes exilées pendant le confinement. »*

---

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

Les acteurs impliqués dans ce projet souhaiteraient poursuivre ce type de recherche par la suite, bien conscients que celle-ci a été rendue possible du fait du contexte du Covid et de la mobilisation de certains universitaires. Il serait intéressant qu'au delà

du contexte de crise, ce type de recherche puisse se développer et bénéficie de moyens financiers permettant la prise en compte et la participation des acteurs intermédiaires – les associations ou les personnes qui soutiennent les premiers concernés. Il faudrait une mobilisation des universitaires dans ce sens-là.

← RETOUR AU SOMMAIRE



NICOLAS CHOCHOY – INSTITUT GODIN

### Présentation de la structure

L'Institut Godin est une association qui a treize ans d'existence. Il est à l'origine de six thèses de doctorat, d'une vingtaine d'articles publiés dans des revues scientifiques, d'une centaine de conférences académiques et grand public, et compte aujourd'hui 32 méthodes et outils sur l'innovation sociale et sur d'autres thématiques connexes. L'Institut Godin collabore avec les centres de recherche universitaires auxquels ses salarié.e.s, en tant que docteur.e.s ou doctorant.e.s, sont rattaché.e.s. Ses méthodes et outils sont généralement co-construits, principalement avec des collectivités locales, des réseaux associatifs et des acteurs de terrain. Il achève actuellement le montage d'un Groupement d'intérêt scientifique baptisé « Agir par la recherche



pour les transformations sociétales, démocratiques, et soutenables », qui réunit une vingtaine d'acteurs académiques et non académiques répartis sur quatre territoires.

### **Constats / enjeux / attentes / perspectives**

Forts de cette expérience et de cette production, l'Institut Godin soulève deux points problématiques en lien avec le tiers secteur de la recherche.

---

*« Les directions de la recherche des collectivités statuent sur l'inéligibilité de notre institut aux fonds. Ces problèmes concernent tous les acteurs et sont bien souvent liés à un manque d'ambition politique. »*

---

Le premier est lié au financement. En treize ans, les CIFRE octroyées par l'ANRT ont été la seule source de financement de l'Institut. Ses financements sont donc fléchés et gérés par les directions du Développement économique en Région comme au niveau de l'Etat. Ce faisant, elles font un pas de côté en prenant en compte dans l'assiette subventionnable un temps dédié à la recherche. En revanche, les directions de la Recherche ne soutiennent pas financièrement les activités de l'Institut, et peuvent même bloquer l'accès à des financements pour ses activités de recherche. Cette année, l'ANR a en effet lancé un appel à projet territorialisé avec une collective locale, laquelle a statué sur l'inéligibilité de l'Institut à ces fonds alors que son interlocuteur à l'ANR confirmait son éligibilité. Il s'agit ici d'un véto politique indépendant d'une évaluation scientifique du projet. Ce problème dépasse l'Institut Godin dans la mesure où les directions de la Recherche ne comprennent pas le transfert en sciences humaines et

sociales – ou n'y croient pas – et n'ont pas la volonté de le développer.

Le deuxième point est lié à la diffusion ou l'essaimage des expériences du tiers secteur de la recherche. L'Institut Godin mène un travail avec la SCIC Tetriss (Grasse) et le Cisca (Clermont-Ferrand), vient de passer une année à discuter avec la région Grand Est, et d'autres territoires encore le contactent. Or, s'il est déjà difficile de trouver des financements pour l'émergence d'initiatives œuvrant dans la recherche et le transfert, il n'y en a aucun pour ce qui relève du « compagnonnage ». Quand il est sollicité pour un appui à la structuration de projets, l'Institut ne touche rien car les dispositifs d'essaimage existants (généralistes et/ou dédiés aux associations) ne sont pas calibrés – ni ouverts – pour développer ces pratiques.

Ces problèmes de reconnaissance, de financement et d'essaimage ne sont pas propres à l'Institut Godin, mais concernent tous les acteurs. Ils sont bien souvent liés à un manque d'ambition politique – publique ou privée. Cela conforte l'intérêt d'un travail collectif en vue de transformer, voire de construire, des cadres d'action plus propices à ces expériences et expérimentations.

**← RETOUR AU SOMMAIRE**



## NICOLAS HUCHET – MY HUMAN KIT

### Présentation de la structure

My Human Kit est une association rennaise créée il y a cinq ans, autour d'un FabLab dont la particularité est d'être entièrement dédié à la fabrication d'aides techniques au handicap. L'atelier est ouvert à toutes et tous pour inventer, collaborer. Les solutions créées dans cet espace sont ensuite partagées sur la plateforme Internet WikiLab.

*« L'un des projets réalisés concernait une personne tétraplégique qui n'avait pas assez de force dans la main pour pouvoir saisir des objets. »*

### Un projet d'orthèse motorisée de la main

L'un des projets réalisés concernait une personne tétraplégique qui n'avait pas assez de force dans la main pour pouvoir saisir des objets. Une équipe de dix personnes s'est investie pendant trois jours dans le cadre d'un atelier collaboratif organisé par My Human Kit, le Fabrikarium, destiné à trouver des solutions concrètes et innovantes pour favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap. Cette équipe était composée de makers, d'ingénieurs, d'er-

gothérapeutes, de documentalistes. Dans un premier temps, le bénéficiaire du projet a précisé son besoin à l'équipe, afin que celle-ci imagine collectivement un système qui permette au pouce de serrer un objet sur les phalanges. Dans un second temps, l'équipe s'est réparti les tâches pour mettre en œuvre une orthèse motorisée, qui n'existait pas dans le commerce, et qui fonctionne aujourd'hui.

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

Chaque groupe de projet est constitué d'une personne en situation de handicap confrontée à un besoin particulier. Elle se place comme porteuse de projet, et bénéficie de l'accompagnement d'un ensemble de personnes aux compétences complémentaires, et d'une équipe composée de bénévoles ou de salariés de l'association. Dans le cadre du projet d'orthèse motorisée, une collaboration s'est nouée avec l'Inria Montpellier, dont un étudiant en thèse travaillait sur ce sujet. Au-delà de la solution à trouver, chaque projet vise une montée en compétences et une mise en confiance grâce à la coopération.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



## AGATHE OTTAVI – COOPÉRATIVE CUESTA

### Présentation de la structure

Cuesta est une coopérative d'urbanisme culturel basée à Paris et à Rennes. L'urbanisme culturel est une discipline émergente qui s'inscrit au croisement de l'urbanisme et de la création artistique. Elle a été élaborée au sein de l'Académie d'urbanisme culturel hébergée au POLAU, un espace informel de formation de pair à pair basé à Saint-Pierre-des-Corps. Pour la coopérative, chaque territoire est un terrain de recherche au sein duquel elle cherche à créer avec le projet d'aménagement.

### La démarche « Gagner du terrain »

Cuesta a porté dans le quartier de la Courrouze, à Rennes, une démarche de recherche-action visant à renouveler les modes de concertation et à préfigurer de nouveaux aménagements et usages de l'espace public au cœur de ce nouveau quartier. Elle a été menée avec plusieurs partenaires : l'aménageur Territoires, le studio d'urbanisme Secchi Vigano, le collectif d'artistes et de chercheurs GONGLE, des citoyens, le laboratoire de recherche Espaces et sociétés (Université Rennes 2) et plusieurs partenaires associatifs et institutionnels.

Dans ce projet, l'aménageur se demandait comment associer les habitants et les acteurs pour co-construire l'espace public et en faire un espace inclusif. L'enjeu pour

la coopérative Cuesta était de repérer les forces vives du territoire et de les outiller pour leur permettre de prendre part au projet urbain. Afin de relever les attentes de la population, la coopérative Cuesta et le collectif GONGLE ont imaginé un protocole artistique et ludique très éloigné des réunions publiques de concertation classiques : les gens devaient se représenter en train de réaliser l'aménagement le plus approprié. La majorité d'entre eux se sont représentés en train de danser dans le même espace, entre deux murs abandonnés. L'urbaniste a donc décidé de créer une piste de danse en plein air. Celle-ci a été préfigurée en septembre 2020 avec le Centre chorégraphique de Bretagne. Cette action a permis de confirmer une intuition : pour que les gens dansent spontanément dans l'espace public, il leur faut non seulement un aménagement adéquat, mais des conditions, une ambiance et une identité qui permettent la danse – c'est-à-dire du vivant. La question ne se pose donc pas uniquement en termes d'aménagement, mais en termes de gestion et d'animation de l'espace public.

---

*« L'urbanisme culturel est une discipline émergente qui s'inscrit au croisement de l'urbanisme et de la création artistique. »*

---

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

La coopérative Cuesta identifie plusieurs freins à ce type de recherche. Le premier frein est la méconnaissance, par les acteurs de la fabrique urbaine et des politiques culturelles, des effets de l'urbanisme culturel au sens de pratiques artistiques situées dans le champ de l'urbain. Le second frein est celui de la valeur créée par ces démarches. Dans le champ de l'aménage-

ment, cette valeur s'exprime en termes de lien social, de visibilité, de capacités de transformation et de d'innovation, mais se heurte à un contexte dominé par une vision économique. Dans le champ de l'art et de la culture, elle s'exprime en termes de droits culturels et d'art social ou participatif, mais peine à se faire reconnaître par les institutions. Le troisième frein concerne les cadres dans lesquels ces démarches se mettent en place : peu de commanditaires publics sont en capacité de formuler des commandes d'urbanisme culturel et de mettre en place le cadre juridique permettant leur réalisation. Il en découle une complexité à la fois juridique et budgétaire.

Le tiers secteur de la recherche prend donc tout son sens comme espace permettant de réarticuler le travail de recherche nécessaire pour décrire, valoriser et ouvrir des perspectives, et le travail de terrain indispensable pour expérimenter et tester. Cependant, il reste difficile de créer des cadres de collaboration avec les chercheurs. Dans ce projet, le laboratoire Espaces et Sociétés n'a pas suivi toute la démarche. Or ces démarches concrètes, interdisciplinaires, qui valorisent l'expérience des habitants et croisent des enjeux artistiques, urbanistiques et démocratiques, sont un objet complexe à saisir et analyser si les chercheurs ne s'impliquent pas pleinement impliqués dans le processus.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**ERWAN GODET – BRETAGNE  
INSERTION SPORT (BIS)**

### Présentation de la structure

L'association BIS utilise des supports d'éducation populaire pour agir avec des publics en situation de vulnérabilité. Elle crée une « culture vivifiante » pour prendre le pas sur la « culture mortifère ».

### L'action « Permis de construire »

Il s'agit d'une action territoriale expérimentale qui a été menée au sein de l'hôtel à projets Pasteur, dans le centre-ville de Rennes, en collaboration avec les compagnons-bâisseurs, les Petits débrouillards, le CCAS de la Ville de Rennes et l'hôpital psychiatrique Guillaume Regnier. Elle partait de la croyance partagée par les différents partenaires qu'il était possible de redonner du pouvoir d'agir à des personnes en situation de fragilité par le biais d'un projet permettant de « faire avec », et mobilisant des équipes pluridisciplinaires.

L'action « Permis de construire » consistait à accueillir toutes les trois semaines à l'hôtel à projets Pasteur, qui accueille plusieurs corps de métier, des cohortes d'une dizaine de personnes, majoritairement des migrants en situation de précarité, orientés par différents prescripteurs issus du travail social. Au sein de l'hôtel à projets, ils ont participé à un chantier expérimental autour de la réhabilitation de paillasses de dentistes. La dimension pluridisciplinaire de

l'action a permis de créer et faire ensemble. Les compagnons-bâisseurs ont assuré la partie technique : gestes techniques, réhabilitation par le geste et accompagnement social par un conseiller en insertion professionnelle. Les Petits débrouillards ont réalisé des expériences autour de la question « comment habiter? » : comment habiter chez soi, comment habiter la ville. Le CCAS et l'hôpital travaillaient sur des groupes de parole. L'association BIS a mené une action sportive et culturelle au service du lien social, du fait de se sentir bien dans son corps, et de « sortir des murs ».

*« L'enjeu est de faire avancer dans le champ du travail social, l'idée qu'il faut passer sur des projets en action pour redonner du pouvoir d'agir. »*

Cette action a permis de créer un « parcours de réhabilitation en actes », c'est-à-dire qu'elle a offert aux bénéficiaires de vivre des expériences à la fois personnelles et collectives, laissant des traces mnésiques positives et donnant un sens à un accompagnement social « à hauteur d'homme », beaucoup moins aliénant. Elle a permis d'obtenir un certain nombre de résultats : les bénéficiaires ont pu accéder à des formations dans le champ de métiers artisanaux (peintre en bâtiment, électricien...), changer de regard sur eux-mêmes, et finalement se dire qu'ils n'étaient pas une charge pour la société, mais au contraire un atout.

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

L'idée de cette action territoriale était de vérifier si la mise en place de projets misant sur une approche pluridisciplinaire pouvait avoir un effet sur les publics. Les résultats très positifs obtenus ont validé cette hypothèse.

Pour mener à bien cette action, les acteurs n'ont pas été accompagnés par des chercheurs. Ils se sont mis en mouvement à partir d'un collectif partageant des croyances et des hypothèses, qu'il a cherché à vérifier lui-même. L'enjeu pour ces acteurs serait de réussir à faire avancer dans le champ de l'expérimentation dans le travail social, l'idée qu'il faut passer sur des projets en action pour redonner du pouvoir d'agir.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**JEAN-MARC NEVEU – PLAXTIL**

### Présentation de la structure

L'entreprise Plaxtil, basée à Châtelleraut, travaille depuis plus de 25 ans dans le domaine de la plasturgie. L'entreprise conçoit et fabrique des pièces pour les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, l'agro-alimentaire et de l'électricité.

### L'expérimentation autour des déchets textiles

Entre 2017 et 2019, Plaxtil a participé à une expérimentation à la fois industrielle et sociale. Un chantier d'insertion voisin, Audacie, assure la collecte et le tri de vêtements à travers les bornes mises en place par des associations, mais déplore que



50 % de ce tri, non valorisé, parte soit à l'incinération, soit à l'enfouissement, soit encore à l'exportation où une petite partie seulement de ces déchets sera effectivement réutilisée.

Un petit consortium a été mis en place, réunissant Plaxtil, Audacie et la plateforme technologique Soltena axée sur l'économie circulaire, qui a bénéficié du soutien de l'Ademe et d'EcoTLC, l'éco-organisme de la filière textile française. A travers le petit budget ainsi constitué, le consortium a pu solliciter l'Institut Carnot à Bordeaux.

---

*« Plaxtil a démontré la possibilité de réutiliser les déchets textiles ultimes de plastique. La difficulté tient à la taille du projet et à son positionnement rural, éloigné des grands donneurs d'ordre. »*

---

14

Dans le cadre de ce projet, Plaxtil a mis au point la recette d'une sorte de « Broyé du Poitou plastique », démontrant la possibilité de réutiliser les déchets textiles ultimes dans des matériaux plastiques. Les résultats ont surpris l'ensemble des acteurs impliqués. Le projet a également permis à Plaxtil de se positionner aujourd'hui sur le recyclage de masques jetables, toujours en incluant des acteurs de l'ESS sur les aspects de collecte et de résultats.

### **Constats / enjeux / attentes / perspectives**

La principale difficulté rencontrée tient à la taille du projet et à son positionnement géographique plutôt rural, éloigné des grands donneurs d'ordre comme l'Ademe ou EcoTLC qui, de ce fait, ont eu de mal à l'accréditer. De même, les centres avec lesquels le consortium a travaillé, tels que

l'Institut Carnot, n'ont pas relayé cette innovation pourtant très intéressante en termes d'impact auprès d'autres filières textiles présentes en Nouvelle-Aquitaine.

Sur un versant plus positif, le projet a favorisé l'émergence d'un collectif à partir d'une problématique sociale et environnementale. Cependant, ce type d'expérimentation dans le secteur industriel peine à voir le jour car l'industrie reste très linéaire, axée sur des projets en dehors desquels il est difficile d'exister. La taille modeste de telles initiatives les empêche de s'inscrire dans des projets de développement majeurs.

Il est nécessaire d'une part de revoir le logiciel de conception des produits industriels de façon à pouvoir inclure ces impacts sociaux, environnementaux et de ressources, et d'autre part d'imaginer des solutions sur des territoires à partir d'expériences locales.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



## MARIE CAPOULADE – BRETAGNE VIVANTE

### Présentation de la structure

L'association a été créée il y a plus de soixante ans. Elle se veut une voix pour connaître, protéger, sensibiliser, militer pour la nature en Bretagne et dans la Loire-Atlantique. Elle compte 60 salariés, 3 000 bénévoles, une centaine d'adhérents actifs, 18 antennes de bénévoles, 4 réserves naturelles nationales, 2 réserves naturelles régionales, plus de 100 espaces naturels sous convention, des services civiques, des stagiaires.

### L'étude sur le Grand Murin

Bretagne Vivante a porté entre 2010 et 2018, dans le sud-est du Morbihan, une étude concernant la dynamique des populations d'une espèce de chauve-souris, le Grand Murin (*Myotis myotis*). Cette étude a été menée avec plusieurs partenaires techniques (communes de Béganne, Noyal-Muzillac, La Roche Bernard, Limerzel, Férel, Notre-Dame-Férel, DDTM du Morbihan) et scientifiques (Université de Rennes 1, Université de Toulouse 3, Université de Dublin, Anses, Inra de Rennes), et financiers (région Bretagne (contrat Nature, FEDER), DREAL Bretagne). Le suivi à long terme d'individus marqués a permis de développer d'autres études sur la biologie et l'écologie de cette espèce : épidémiologie, génétique des populations, mais aussi facteurs génétiques du vieillissement.

Le partenariat avec l'Université de Dublin a permis de mettre en évidence la capacité des télomères (extrémités des chromosomes) à se régénérer, permettant aux chauves-souris du genre *Myotis* de se prémunir des maladies et leur assurant ainsi une longévité exceptionnelle pour de petits mammifères. Les résultats de ces travaux, publiés en 2019 dans la revue *Nature Ecology & Evolution*, ouvrent des pistes prometteuses pour la recherche sur le vieillissement. Un travail a ensuite été engagé auprès des élus et des habitants du territoire pour présenter les résultats de l'étude ainsi que les enjeux concernant les chauves-souris de manière générale.

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

La collaboration entre Bretagne Vivante et le monde scientifique, notamment l'Université de Dublin, se poursuit aujourd'hui dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan national d'actions en faveur des chauves-souris. Mais l'association rencontre des difficultés pour faire reconnaître ce travail au-delà d'un cercle très restreint d'initiés. De plus, les financements de cette étude ne sont pas pérennisés et reposent uniquement sur des dynamiques de bénévoles. Mais ce type de collaboration n'est pas possible pour tous les projets.

---

*« L'association rencontre des difficultés pour faire reconnaître son travail de recherche. Être reconnue en tant qu'actrice du tiers secteur de la recherche pourrait l'aider à se positionner. »*

---

La SEPNB (ancien nom de Bretagne Vivante) est née dans le monde de la recherche mais s'en est éloignée petit à petit. Pour certains sujets, les partenaires « scientifiques »

restent bien identifiés (comité scientifique des réserves naturelles, comités scientifiques constitués pour un sujet particulier). Pour d'autres, il est difficile de trouver la façon d'intéresser les chercheurs.

Si le secteur de la recherche « publique » est jugé sur sa capacité à publier, l'association n'a pas le temps de le faire et n'est pas attendue dessus. Être reconnue en tant qu'actrice du tiers secteur de la recherche pourrait l'aider à se positionner et, éventuellement, à se sentir légitime pour mobiliser des fonds « recherche ». Elle constate la difficulté grandissante – voire de plus en plus l'impossibilité – de faire financer des projets, surtout sur le long terme. Elle déplore d'être « coincée » dans le temps politique alors que la conservation de la biodiversité va bien au-delà. Enfin, elle estime « naviguer » sans cesse entre la nécessité de développer du partenariat pour valoriser ses données et l'investissement en ressources internes pour le faire. L'association a récemment recruté un administrateur système et bases de données et réfléchit à recruter un statisticien pour la production de connaissance, mais elle fait face au problème du financement de ce poste.

16

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**JACQUES-FRANÇOIS  
MARCHANDISE – LA FING**

### Présentation de la structure

La Fing (Fondation Internet nouvelle génération) est une association créée en 2000 afin de porter des réflexions collectives sur les transformations numériques, politiques, économiques, sociales, territoriales, technologiques. Elle a pour membres des universités, des instituts de recherche, des associations, des entreprises et des acteurs publics. Très généraliste, l'association a travaillé sur les questions environnementales, les mutations du travail, l'éducation, l'inclusion, les données personnelles, l'intelligence artificielle et bien d'autres sujets. Elle essaye de décloisonner les thèmes et a recours à différentes méthodes pour faire passerelle, telles que les « connecteurs-recherche ».

---

*« L'objectif du projet de recherche "Capacity" est d'identifier des leviers d'action en prenant appui sur la connaissance et la recherche. »*

---

La Fing bénéficie du soutien de l'ANR en tant que chef de file du projet de recherche « Capacity » qui implique égale-

ment l'Université de Rennes 2 et l'Institut Mines-Télécom. Elle est également reconnue d'intérêt général au titre de ses activités de recherche, et dispose donc du rescrit mécénat. Enfin, la petite partie lucrative de son activité est éligible au crédit d'impôt recherche. Elle reste cependant fragile.

### Le programme « RESET »

Ce programme part du constat de nombreux diagnostics négatifs associés au numérique – facteur d'exclusion, désastreux sur le plan de l'environnemental, de la protection des travailleurs, des libertés, de la qualité de l'information, de la répartition de la richesse, etc. Cela débouche sur un « fatalisme numérique » doublé d'une fuite en avant vers un numérique mal maîtrisé collectivement et politiquement, et d'une sidération qui n'empêche pas le « toujours plus ». Depuis 18 mois, la Fing instruit donc la question suivante : au lieu d'observer les impacts du numérique sur la société, pouvons-nous explorer les impacts possibles de la société sur le numérique ? Cette interrogation l'a conduite à construire un cadre de travail collectif, et à définir un ensemble de coalitions visant des transformations concrètes à l'horizon 2022. Celles-ci impliquent les acteurs qui font le numérique, les acteurs publics et privés qui le financent, et les usagers et citoyens qui s'y confrontent. L'objectif est d'identifier des leviers d'action en prenant appui sur la connaissance et la recherche, mais aussi en produisant de la connaissance partagée puisque ces coalitions sont elles-mêmes productrices de connaissances.

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

Les enjeux contemporains mettent en évidence le besoin d'une connaissance qui outille l'action et qui soit plus rapidement enseignable ou incorporable dans des formations. En Bretagne, les chercheurs du GIS Marsouin et un certain nombre d'acteurs associatifs et d'acteurs territoriaux s'engagent sur un numérique mieux maî-

trisé collectivement. Le tiers secteur de la recherche apparaît comme une modalité incontournable si l'on veut se confronter à une action publique nourrie de la recherche et en phase avec notre époque.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**YANNIK BIGOUIN – MOUVEMENT ASSOCIATIF DE BRETAGNE**

### Présentation de la structure

Le Mouvement associatif de Bretagne rassemble la majorité des fédérations et coordinations associatives de Bretagne de tous les domaines. Il est le porte-voix de la vie associative régionale.

### Une rencontre autour des enjeux et des besoins de connaissances de la vie associative

Le 9 janvier 2020, le Mouvement associatif de Bretagne, l'Institut du monde associatif et le Collège coopératif de Bretagne ont organisé à l'université Rennes 2 une rencontre régionale sur les enjeux et les besoins de connaissances de la vie associative. Cette rencontre proposait de revenir sur une expérience de travail en commun entre des associations et des chercheurs, à travers des « duos de témoignages » d'associa-

tions et de chercheurs (gestion / sociologie) issus de l'École des hautes études en santé publique et des deux universités rennaises. En voici quelques extraits :

Un chercheur : « Cela ouvre un monde du réel, du concret, des pratiques solides. (...) Cela offre la possibilité de construire des connaissances «avec», «ensemble». »

Une association : « Le regard des chercheurs a permis une mise en perspective au fur et à mesure de l'expérimentation, de fournir un cadre théorique, de mettre des mots sur nos activités et sur nos façons de faire, mais a apporté aussi un cadre méthodique, et des méthodes d'évaluation. A moyen terme, cela a permis d'apporter une crédibilité à l'association et au projet (...). A long-terme, cela a fortement renforcé les liens entre notre association et la recherche. »

18

Une chercheuse : « Le fait d'avoir eu l'opportunité d'observer dès le départ une action associative en train de se développer, c'est essentiel pour repérer les réflexions, les difficultés qui apparaissent. »

---

*« La féconde coopération associations/chercheurs reste à organiser et à rendre visible. »*

---

Durant cette demi-journée, constat a aussi été fait du cloisonnement entre le monde associatif et celui de la recherche, et du manque de retour de la recherche vers le terrain, alors que le terrain fournit le matériau. Mais cela peut fonctionner, et le constat est clairement que la science permet de créer de nombreux apports pour les deux parties coopérantes :

- De la légitimité, en valorisant de façon structurante les apports du monde

associatif aux territoires. Cela permet d'objectiver les résultats, de légitimer le rôle des acteurs, de transformer leurs relations avec les partenaires.

- De la confiance avec les pouvoirs publics, en particulier pour les chercheurs qui renforcent les liens avec les politiques publiques et donnent des possibilités de vulgarisation des travaux. C'est un levier non négligeable dans la co-construction de politiques publiques.
- De la prise de hauteur pour les acteurs associatifs car cela leur permet de prendre du recul et de nourrir leurs analyses, leurs pratiques, leurs méthodes.

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

La féconde coopération associations/chercheurs et les remontées des savoirs de la recherche par les associations restent à réellement organiser et rendre plus visibles. Pour ce faire, il manque une volonté politique et structurelle afin de changer d'échelle et d'établir, par exemple, des outils et moyens pour susciter des envies de recherches dans le monde associatif, essaimer les savoirs ou relever les besoins de connaissances ; des recensements des travaux ; des partenariats entre fédérations associatives et laboratoires de recherche.

Cette demi-journée a permis de montrer combien la relation devient d'autant plus importante que l'intérêt est grandissant dans ce processus d'apprentissage mutuel. Elle a aussi mis à jour, à travers la difficulté de trouver des associations ou des chercheurs pour ce court temps, l'importance de s'organiser, promouvoir, développer, structurer et montrer à voir la recherche au sein de la vie associative, et de renforcer les liens entre chercheurs et associations.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)





## **HERVÉ GOUIL – LA MANUFACTURE COOPÉRATIVE**

### **Présentation de la structure**

La Manufacture coopérative est une coopérative de recherche-action au service de tous les projets coopératifs. Elle travaille principalement avec des partenaires universitaires comme le Ladyss, l'ISST ou le collectif FemmESS.

### **La recherche-action « Fabriquer l'égalité »**

En 2018, la Manufacture coopérative a mené une recherche-action intitulée « Fabriquer l'égalité », autour de la question : l'économie sociale et solidaire est-elle aussi égalitaire ? Cette recherche visait à amener des acteurs et actrices des structures coopératives franciliennes à échanger sur les freins à l'égalité entre femmes et hommes, pour voir comment les dépasser et avancer vers cette égalité. L'objectif était d'inspirer et d'outiller les organisations pour favoriser la mise en œuvre d'actions concrètes en leur sein. L'idée était de donner l'envie d'échanger, puis d'agir dans les coopératives mais aussi dans d'autres structures et au-delà. Cela questionnait aussi le rôle de la recherche-action comme un levier pour résoudre un problème au cœur des vecteurs d'émancipation pour la société que nous voulons construire, grâce à une prise de recul, à la réflexivité et à la production de connaissances.

Cette recherche a donné lieu à différentes activités : un colloque constitutif, un wiki, une université éphémère, des ateliers, des entretiens, une restitution participative, une brochure et un livre.

### **Constats / enjeux / attentes / perspectives**

La première des limites rencontrées par cette recherche-action était liée à la thématique du genre. Les questions d'égalité femmes-hommes sont souvent invisibles, ou en tout cas ne sont pas une priorité. Un sous-domaine de cette recherche était intitulé « Où sont les hommes ? », étant donné la difficulté à mobiliser des hommes dans cette recherche. Cela démontre qu'il n'y a de vision unanime, dans beaucoup d'organisations de l'économie sociale et solidaire, quant au caractère prioritaire de ce sujet. La deuxième limite concerne le temps investi. Une co-recherche demande du temps, et notamment du temps de responsable des organisations. Cela représente du temps bénévole et, souvent, une surcharge de travail qui peut limiter leur implication – ou le nombre de personnes pouvant s'impliquer au sein des organisations. La troisième limite est liée aux sciences elles-mêmes. La recherche-action reste encore mal recon nue, insuffisamment valorisée, ce qui peut pénaliser les chercheurs et les chercheuses qui s'y emploient et s'y investissent, et rendre plus difficile la diffusion des résultats.

---

*« Notre recherche-action "Économie sociale et solidaire est-elle aussi égalitaire ?" montre qu'il n'y a de vision unanime*

*quant au caractère prioritaire de ce sujet. »*

Il y a malgré tout des productions et des résultats intéressants. En premier lieu, cette recherche-action a montré la faiblesse de la prise en compte de ces questions d'égalité femmes-hommes dans l'ESS, que ce soit en termes de gouvernance, d'égalité salariale, de mixité des métiers ou de plafond de verre. Des chiffres confirment désormais ces résistances et ces inégalités. Cela a une conséquence non seulement dans l'organisation du travail, mais dans l'ensemble de la société. En revanche, cette recherche a permis de mobiliser et d'outiller des personnes sensibles au sujet, et a surtout diffusé l'envie de prendre le problème à bras le corps et de mener – souvent à travers des initiatives de groupes de femmes – des actions-recherches ou des prolongements d'actions dans différentes organisations.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**OLIVIER DE FRESNOYE – EPIDEMIUM**

### Présentation du programme

Epidemium est un programme de recherche scientifique open science lancé en 2015,

aujourd'hui structuré autour d'une association et d'un fonds de dotation, ainsi que d'un comité éthique indépendant et d'un comité scientifique. Il s'inscrit dans un écosystème de partenaires qui compte des acteurs privés comme le laboratoire Roche, des acteurs publics comme l'Institut Curie, des fondations comme la Fondation ARC, des acteurs de l'éducation et de la formation, ou encore des acteurs fournissant des calculs ou des ressources de traitement de la donnée.

Epidemium s'adresse aux grandes questions de la recherche dans le domaine du cancer, qui reste un sujet de santé publique et de santé générale de plus en plus complexe, pour lequel nous disposons d'un nombre croissant de données – notamment environnementales et génomiques – dont certaines sont disponibles en open data, et qui suscite des dynamiques de science communautaire toujours plus nombreuses. Le cadre des licences ouvertes (open source, Creative Commons), de plus en plus développé, permet un partage large de l'ensemble de ces travaux.

Le programme cherche à investir des territoires encore non explorés, à accélérer la recherche par le fait communautaire et par la mobilisation de milliers de personnes, à tester des nouvelles idées qui ne pourraient pas l'être dans des cadres plus institutionnels et contraints, et à améliorer un ensemble d'éléments de recherche grâce à des visions nouvelles et complémentaires.

*« Epidemium cherche à accélérer la recherche par le fait communautaire et par la mobilisation de*

*milliers de personnes, à tester des nouvelles idées.»*

Epidemium est animé sous la forme de « challenges coopératifs » mélangeant dimensions compétitive et collaborative, le tout en licence ouverte. A ce jour, le programme a donné lieu à sept challenges, fait émerger 32 projets, 17 finalistes et plus d'une cinquantaine d'événements, et mis à contribution plus de 350 experts médicaux et de la donnée ainsi que plus de 1 300 personnes dans la communauté. Il a permis de produire deux livres blancs, de participer ou d'organiser des conférences internationales pour diffuser la recherche, et de réaliser trois publications sur des modalités d'approche du cancer. Grâce au projet OpenCancer, Epidemium a mené un certain nombre d'analyses de données massives et volumineuses qui ont fait l'objet d'une publication. Ce projet a débouché sur une plateforme de modèles prédictifs permettant de faire varier des informations sur les données environnementales pour l'aide à la décision politique, ainsi qu'à des outils de visualisation de données pour les professionnels de santé, aujourd'hui largement utilisés dans plusieurs hôpitaux à partir de données auxquelles ceux-ci ont accès. Cela a aussi permis de constituer des bases de données très importantes où ont été compilées des données de facteurs de risques de cancers issues de toutes les plateformes open data dans le monde. Plus de 250 contributeurs se sont mobilisés pour créer cette base de données. Cela, enfin, a donné un état des lieux de la recherche sur le cancer grâce à l'exploration de la littérature médicale, grâce à des algorithmes d'analyse naturelle du langage.

### **Constats / enjeux / attentions / perspectives**

On constate aujourd'hui la volonté forte de cette communauté de s'embarquer, mais aussi son besoin d'être accompagnée

par des experts de la recherche et par des laboratoires. En effet, si les acteurs du programme sont porteurs de compétences et d'idées innovantes, un certain nombre d'éléments – méthodologiques, de connaissance médicale, etc. – lui font défaut. En outre, les 350 experts mobilisés dans le cadre d'Epidemium ont peu de temps à consacrer à ce type d'initiatives. Leur participation se fait le plus souvent dans le cadre du bénévolat, et rarement dans le cadre de leurs activités de recherche quotidienne. C'est un verrou que le programme souhaite lever lors des prochaines saisons et des prochains challenges.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**CLAIRE RIBAULT – ATELIER  
DES JOURS À VENIR**

### **Présentation de la structure**

L'Atelier des Jours à Venir est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à but non-lucratif domiciliée au Pays Basque, créée il y a dix ans, et portée par sept associés (trois salariés et quatre bénévoles). Il a pour mission d'accompagner le développement de recherches responsables et réflexives, et intervient via notamment la formation initiale et continue des chercheurs afin d'accompagner l'évolution des

pratiques de recherche, et un travail d'intermédiation entre chercheurs et citoyens dans le cadre de projets de recherche participative. La SCIC est donc en partenariat étroit tant avec les chercheurs professionnels qu'avec la société civile.

### **Le programme Nouveaux Commanditaires – Sciences**

Il s'agit d'un programme de recherche participative conçu en 2012 sur demande François Hers et Bruno Latour, du comité Culture de la Fondation de France. Il vise à produire une recherche qui d'une part se fonde sur les mêmes exigences déontologiques et épistémiques que toute recherche professionnelle, et d'autre part réponde à des besoins, des curiosités de citoyens, et soit réalisée en collaboration avec les citoyens porteurs de la commande.

Dans le cadre de ce programme, la structure a accompagné une dizaine de projets de recherche participative en France, Espagne et Portugal, dans des disciplines de sciences naturelles et de sciences humaines. Ces projets d'une durée de cinq à huit ans, dont la plupart sont encore en cours, ont abouti à la production de publications scientifiques, et à l'encapacitation des citoyens qui ont pris part à la recherche à travers de nombreuses actions locales initiées dans les collectivités territoriales, les établissements scolaires et les associations porteuses de ces recherches.

---

*« Le travail d'intermédiation  
peine à être reconnu  
comme relevant d'une  
profession à part entière. »*

---

Le travail d'intermédiation est financé par la Fondation de France, et la recherche par les organismes de recherche. Un euro investi dans l'intermédiation correspond à

trois euros de financement recherche, ce qui montre combien l'intermédiation est un levier conséquent pour mobiliser des financements de recherche, sur des thématiques qui répondent aux préoccupations des citoyens.

### **Constats / enjeux / attentes / perspectives**

L'Atelier des Jours à Venir souligne deux obstacles en particulier.

Premièrement, le travail d'intermédiation peine à être reconnu comme relevant d'une profession à part entière, et reste perçu comme un travail pris en charge « à la marge », sur un temps à part et parfois bénévolement, par d'autres professions tels que les chercheurs. L'intermédiation requiert du temps, de la disponibilité, des compétences très spécifiques, et doit être rémunérée de façon juste. Tout dispositif financier de soutien à la recherche participative doit intégrer ce coût, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En outre, il est nécessaire d'inciter au développement d'un corps de médiateurs en capacité d'intervenir auprès d'une diversité de citoyens, sur tous les territoires.

Deuxièmement, il reste extrêmement difficile de mobiliser des chercheurs sur des démarches participatives. Cela requiert de leur part un travail « en plus » (et différent) par rapport à une recherche classique : il faut prendre le temps d'échanger avec les citoyens et d'inventer de nouvelles méthodologies de recherche, et c'est ce travail en plus qui génère la valeur sociétale de la recherche participative. Or, les chercheurs ne bénéficient d'aucune reconnaissance, d'aucune valorisation ni même d'incitation à s'engager dans ces démarches, à l'exception de certains appels à projets spécifiques dans les domaines de l'environnement et de la santé principalement. Il ne s'agit pas de créer des dispositifs parallèles qui feraient de la recherche participative une recherche « à part » : sa valeur épistémique et sociétale doit être reconnue et correctement

évaluée dans les programmes classiques de financement de la recherche. Par ailleurs, les chercheurs doivent pouvoir disposer de temps via des décharges d'autres responsabilités, et de valorisation via des cadres d'évaluation qui doivent évoluer, comme cela a été fait aux Pays-Bas.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



### LÉO COUTELLEC – ESPACE ÉTHIQUE/ILE-DE-FRANCE

#### Présentation de la structure

L'Espace éthique/Ile-de-France est un espace de formation, de recherche, de concertation, de mise en réseau, autour d'enjeux éthiques liés à la santé, au soin, à la recherche biomédicale. C'est un espace hybride, un tiers-lieu, au sein duquel des chercheurs et des enseignants-chercheurs s'investissent aux côtés d'autres acteurs et réseaux.

23

#### L'Observatoire Covid-19, éthique et société

A l'occasion de la pandémie Covid-19, l'Espace éthique/Ile-de-France a créé un « Observatoire Covid-19, éthique et société », qui vise à répondre à trois objectifs :

- Identifier collectivement les enjeux éthiques posés par une situation exceptionnelle de pandémie au sein des établissements de santé et de soin.
- Partager et co-construire des questionnements, des problèmes.
- Apporter des réponses satisfaisantes dans l'urgence.

Sept groupes de travail thématiques ont été mis en place, autour par exemple des enjeux éthiques liés aux Ehpad, aux situations de handicap et de précarité, aux décisions en réanimation, à la fin de vie, etc. Ces sept groupes de travail étaient composés chacun



d'une trentaine de personnes, dont des chercheurs et des acteurs et, parmi ces acteurs, à la fois des personnes individuelles, des soignants, des directeurs d'établissements, des associations, des fédérations, des têtes de réseaux. Dans ces groupes de travail, les chercheurs en sciences humaines et sociales – en éthique mais aussi des sociologues – étaient intégrés dans la réflexion commune.

Ces groupes de travail avaient pour missions de mener des enquêtes communes, de réaliser des appels à témoignages, de co-construire des réflexions communes d'étape et de rédiger un rapport faisant état précisément d'un questionnement partagé entre acteurs et chercheurs sur une thématique précise.

---

*« Le tiers secteur n'est pas une voie parallèle à la recherche, mais va contribuer à transformer profondément la recherche de demain. »*

---

24

De façon complémentaire a été mis en place fin mars le projet Covid-Ethics, dans le cadre de l'appel Flash Covid-19 lancé par l'ANR. Ce projet vise à recueillir des moyens – notamment de post-doc en sociologie, anthropologie, ethnologie, ethnographie – pour réaliser des enquêtes et recueillir la parole et le récit des acteurs au sein de services de réanimation et d'infectiologie dans des hôpitaux de Paris et Marseille, en partant du constat que, durant cette pandémie, la parole a beaucoup été confisquée, invisibilisée ou instrumentalisée. L'enjeu de ce projet est de montrer comment les personnes sur le terrain – infirmière, aide-soignante, médecin ou chef de service – ont vécu leurs expériences soignantes, et d'essayer de monter en généralité grâce à un travail universitaire de

terrain qui alimentera les groupes de travail thématiques évoqués précédemment.

### Constats / enjeux / attentes / perspectives

Fort de l'expérience de l'Espace éthique/Ile-de-France, le chercheur estime que le tiers secteur représente l'avenir de la recherche, c'est-à-dire une recherche qui assume son implication dans un contexte et pour des valeurs, en fonction de finalités bien précises. A ce titre, le tiers secteur n'est pas une voie parallèle à la recherche, mais va contribuer à transformer profondément la recherche de demain.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**JEAN-BAPTISTE NARCY – ASCA**

### Présentation de la structure

Asca est un cabinet de recherche, d'études et de conseil qui intervient essentiellement dans le domaine des politiques publiques environnementales. Ce faisant, il se situe régulièrement à l'interface entre recherche et action publique environnementale. Asca appartient à ses sept salariés.

### L'expérience du programme REPERE

Asca a été amené à apporter un appui au ministère de l'Ecologie pour l'animation

du programme de recherche REPERE, qui consistait à soutenir des projets de recherche collaborative portés par des collectifs associant des chercheurs et des associations, environnementales notamment. Dans ce cadre, Asca a notamment travaillé et échangé avec les « tiers-veilleurs » : ce dispositif innovant consistait pour chaque collectif de recherche à se doter d'un tiers qui serait garant de sa réflexivité quant à son processus de travail, ses finalités (politiques, stratégiques) et ses différentes productions.

---

*« Chaque chercheur doit conduire un effort de réflexivité sur son rapport à l'action publique, au caractère finalisé de sa propre recherche. »*

---

Asca a conduit une analyse transversale des projets soutenus par le programme REPERE à partir d'entretiens approfondis avec tous les tiers-veilleurs associés à ces projets, et d'ateliers de travail réunissant l'ensemble de ces tiers-veilleurs. Cela a permis de construire une typologie des projets de recherche collaborative soutenus par le programme, qui a mis en évidence le fait que ces projets de recherche avaient un rapport à l'action publique très différent les uns des autres, et plus largement des rapports au changement très contrastés. Cela signifie que les moteurs stratégiques des recherches collaboratives, mais aussi les idéaux politiques qu'elles poursuivent, peuvent être très différents les uns des autres, et donc nourrir des formes de critiques très contrastées. Cela a un lien direct avec les processus de collaboration mis en place entre chercheurs et associations.

### **Constats / enjeux / attentes / perspectives**

Quand on veut travailler à l'interface sciences-société ou sciences-action publique, ou que l'on s'intéresse, comme le fait le tiers secteur de la recherche, à la recherche collaborative ou participative, il est important d'insister sur le fait que cela ne revient pas seulement à regarder les questions de « transfert », à cerner les conditions qui permettent à différents publics de participer à la recherche, ou à définir les outils nécessaires à la médiation entre chercheurs et non-chercheurs.

Cette expérience autour du programme REPERE a permis à Asca de se décentrer par rapport à ces questions et de recentrer son regard sur les chercheurs eux-mêmes. Ce travail montre en effet que pour bien fonctionner, cette interface a besoin d'un véritable effort de réflexivité de la part des chercheurs eux-mêmes, hors de toute question de disponibilité, de bonne volonté ou de valorisation insuffisante dans le monde académique. Chaque chercheur doit conduire un effort de réflexivité sur son rapport à l'action publique, au caractère finalisé de sa propre recherche, à ces formes de citoyenneté. Mais cet effort ne peut pas venir de lui seul : il y a besoin de dispositifs d'accompagnement. Asca joue parfois ce rôle d'accompagnateur de l'effort réflexif auprès des chercheurs, et a toujours observé que cela répondait à un besoin très fort. Mais il constate que ce besoin de dispositifs d'accompagnement réflexif de la recherche finalisée n'est pas toujours bien identifié par les institutions de recherche. Selon Asca, il revient au tiers secteur de la recherche de faire prendre conscience aux institutions que ce besoin existe et qu'il faut l'équiper.



### COLOMBAN DE VARGAS – FONDATION TARA OCÉAN / PLANKTON PLANET

#### Présentation de la structure et de son projet

Depuis dix ans, la Fondation d'intérêt public Tara Océan parcourt les océans pour développer une océanographie légère, à la voile, qui implique des partenaires privés et publics et, depuis peu, les marins. Avec plus de 150 publications scientifiques, ce projet témoigne d'une réussite assez exceptionnelle, qui tient à un mot-clé : le décroissement. Le travail réalisé par la Fondation grâce au soutien de la Fondation Agnès B. procède d'un mélange d'agilité et d'hyper-stabilité qui permet de voir sur le long terme et peut produire des résultats fabuleux.

---

*« Avec plus de 150 publications scientifiques, notre projet témoigne d'une réussite exceptionnelle qui tient à un mot-clé : le décroissement. »*

---

Le décroissement s'est aussi fait au niveau thématique. L'objet de ce travail étant l'écosystème, qui est peut-être l'objet le plus complexe dans l'univers, le projet se situe entre les disciplines et implique pour

chaque intervenant de sortir de sa zone de confort, générant énormément de créativité.

La plateforme Tara repose sur la confiance et le long terme. Elle rassemble une cinquantaine d'équipes de chercheurs à travers le monde, qui travaillent ensemble dans la durée à partir d'un noyau dur restant ouvert à de nouveaux participants.

#### Constats / enjeux / attentes / perspectives

Dressant le constat que le monde des marins a un appétit extraordinaire de comprendre l'écosystème, mais également une grande créativité, Colomban de Vargas a créé l'association Plankton Planet, basée à Roscoff, qui réunit des marins, des chercheurs et des makers, pour développer des instruments frugaux, économiques mais scientifiques destinés à comprendre la vie dans l'eau de mer. L'association travaille notamment avec Manu Prakash, chercheur à Stanford et créateur du premier FabLab. Elle opère dans le cadre d'ateliers citoyens, et a déjà permis de mettre au point des filets ainsi que des microscopes en flux permettant d'observer la vie dans l'eau de mer.

Il reste très difficile de trouver des financements pour ce genre de travaux. Si le projet a bénéficié d'un financement américain et du soutien d'une fondation, il n'a pas encore réussi à impliquer le monde académique.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## DISCUSSION



**XAVIER CORVAL – EQOSPHERE**

*Eqosphere est une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) spécialisée dans l'économie circulaire et la gestion des déchets.*

---

*« La recherche comme levier d'accélération des transitions pose des enjeux politiques, sociétaux et institutionnels. »*

---

La recherche comme levier d'accélération des transitions pose des enjeux politiques, sociétaux et institutionnels, dans le cadre sur la base d'un triptyque nouveau réunissant tiers secteur de la recherche, établissements publics de la recherche et décideurs politiques? Comment les discutants s'inscrivent-ils dans cette démarche de coopération sur des chantiers prioritaires, des enjeux (macro ou micro) accélérateurs de la transformation, des transformations et de nouveaux modèles de répartition de la valeur créée? Comment, sur un territoire, s'opèrent des modifications de positions entre des acteurs, voire des rapports de force, lorsqu'interviennent des acteurs du

tiers secteur de la recherche? Comment contribuer à la transformation des grands groupes via des coopérations avec des acteurs du tiers secteur de la recherche, et construire la compatibilité entre business et soutenabilité? Les acteurs du tiers secteur de la recherche pourront-ils appliquer de manière dynamique et progressive, avec les établissements publics de recherche, les principes de co-construction et de coopération qui sont leurs fondamentaux?

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**FRÉDÉRIQUE PFRUNDER – DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU MOUVEMENT ASSOCIATIF**

J'ai trouvé cette première partie extrêmement intéressante. Les témoignages successifs ont montré à la fois la richesse de ce qui peut être produit par le tiers secteur de la recherche, et tout l'intérêt des collaborations entre recherche académique et tiers secteur de la recherche. Ces témoignages ont aussi commencé à mettre en exergue les difficultés auxquelles se heurtent ces collaborations, et auxquelles se heurte le

développement de la recherche au sein du tiers secteur.

Le monde associatif a connu ces trente dernières années un développement massif. Il représente aujourd'hui 1,5 million d'associations, qui jouent un rôle majeur dans les champs de la culture, du sport, de l'éducation, de l'environnement, des transformations des pratiques agricoles ou alimentaires, et bien d'autres encore. Elles sont des actrices essentielles de la vitalité démocratique et le lieu premier de la participation citoyenne. Ce faisant, elles sont au cœur des mutations de la société, et les premières souvent à recueillir, à identifier, à porter des signaux faibles. Ces mutations nécessitent en permanence l'adaptation de leurs propres pratiques et l'évolution de leurs actions. Ainsi, la visée de transformation sociale que portent beaucoup de ces organisations nécessite une capacité de réflexivité sur leurs pratiques, une mise en perspective face aux évolutions sociales, économiques, politiques. Elle pose aussi un enjeu de reconnaissance de la connaissance produite, ce qui, aujourd'hui, est une vraie difficulté.

Le travail avec la recherche académique est un élément essentiel pour favoriser cette réflexivité et cette reconnaissance. Cette implication peut permettre aux acteurs associatifs de répondre à l'injonction très forte qui leur est faite aujourd'hui de rendre compte de leur action et de leurs impacts. Le développement de la recherche en leur sein permet d'y répondre d'une façon beaucoup plus proche de leur fonctionnement interne et de leurs valeurs, en sortant d'une mesure purement quantitative et en intégrant une réflexion de long terme sur des enjeux de société.

Le secteur associatif et les réseaux qui les structurent ont une maturité certaine pour aborder ces questions. De même, nombre de chercheurs ont aujourd'hui conscience de l'intérêt de développer ces collaborations

avec les associations, car elles sont en prise directe avec le terrain et porteuses d'innovations, de savoirs actionnables dans de nombreux champs qui relèvent de l'intérêt général et du bien commun.

Les échanges de ce matin nous montrent que l'on ne peut plus se contenter de s'appuyer sur les bonnes volontés des uns et des autres qui, à force de persévérance, permettent de construire des collaborations et des coopérations territoriales, mais qu'il faut trouver les moyens du changement d'échelle et, pour cela, construire une politique structurante qui permette de faire levier. Cela me conduit à revenir sur quelques-uns des points soulevés par les intervenants qui sont à mon avis essentiels pour avancer.

En premier lieu, le besoin d'interconnaissance. C'est tout l'enjeu de l'intermédiation et du soutien aux dispositifs, structures, compétences et métiers qui facilitent les collaborations entre acteurs et chercheurs.

---

*« La visée de transformation sociale que portent beaucoup de nos organisations pose l'enjeu de reconnaissance de la connaissance produite. Nombre de chercheurs ont aujourd'hui conscience de l'intérêt de développer ces collaborations. »*

---

En second lieu, la question du financement des acteurs du tiers secteur pour leur permettre de développer en leur sein les compétences de recherche. Le dispositif du Fonjep Recherche créé en 2019 se développe, mais trop lentement, et repose uniquement sur le financement de la politique vie associative. Il faut que la politique de recherche s'implique aussi sur



ce sujet-là. Il faut également des financements pour soutenir les collaborations : les supports financiers permettant de soutenir des projets de recherche portés à la fois par des structures de la recherche académique et des associations restent trop rares. Il faut enfin des moyens et des dispositifs stables et conséquents pour capitaliser les recherches réalisées et les actions menées.

Le monde associatif a une forte conscience de ces sujets-là, et les fédérations comme les acteurs transversaux de la vie associative se structurent pour favoriser la rencontre entre acteurs et chercheurs. C'est selon nous un élément nécessaire pour construire des réponses collectives sur de nombreux sujets de société.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**JEAN-BAPTISTE CLÉRICO –  
DIRECTEUR DES CEMEA**

Les Cemea sont un réseau d'éducation populaire qui a choisi principalement d'investir la formation pour transformer la société. Mais nous intervenons dans différents secteurs associatifs.

En quoi me paraît-il intéressant et important, voire essentiel et urgent, que la question de la recherche intègre les questions associatives, les questions éducatives

et les questions de formation éducative? La réponse est double. Premièrement, la manière dont les acteurs éducatifs conduisent des projets pédagogiques doit être, si ce n'est validée scientifiquement, au moins s'inspirer d'hypothèses qui sont pertinentes et qui peuvent montrer qu'il peut y avoir des effets éducatifs. Deuxièmement, la manière dont la recherche s'organise et dont la pensée scientifique est produite et est vérifiée, est en soi une manière de lutter efficacement contre l'obscurantisme, les fake news, le complotisme, et d'avancer vers une forme de rationalisation.

---

*« Intégrer des acteurs de terrain dans la production et le co-encadrement de recherches, la formulation d'hypothèses et la vérification de ces hypothèses, participe d'une société plus juste. »*

---

Quand on conduit des processus de recherche, le simple fait de se poser des questions, de vérifier ses sources, de poser des hypothèses, participe en soi – au-delà même de la connaissance qui va être produite – à une forme d'éducation, à une manière de lutter contre ce complotisme et ces fake news. Travailler dans des dynamiques de recherche est donc salutaire. Pour cela, il est nécessaire que des acteurs éducatifs de terrain qui inventent et produisent des démarches pédagogiques intéressantes, puissent être associés à des chercheurs dont c'est le métier et qui disposent de la rigueur scientifique permettant de produire ces connaissances. Intégrer des acteurs de terrain dans la production et le co-encadrement de recherches, la formulation d'hypothèses et la vérification de ces hypothèses, participe à une société plus juste, plus égalitaire, et permet de lutter contre les déterminismes sociaux.

Quand on regarde le temps de vie d'un enfant, on constate qu'il passe plus de temps face à un non-enseignant que face à un enseignant. Or la recherche, et notamment les sciences de l'éducation, s'intéresse principalement à ce qui se passe dans la classe. Il est donc urgent de lancer des dynamiques de recherche témoignant du fait que ce qui se passe en dehors de l'école est autant, voire plus important. A ce titre, le mouvement associatif et les fédérations d'éducation populaire ont légalement leur mot à dire sur les programmes et les orientations de la recherche, mais aussi sur l'élaboration de la politique publique de recherche, de façon à prendre davantage en compte cette dimension. Cela aura un double effet : d'une part nous aurons des connaissances sur la façon dont on peut travailler la question du périscolaire et de l'extrascolaire en articulation avec le scolaire, d'autre part nous aurons la possibilité de former les acteurs éducatifs sur des dynamiques de recherche et des pensées paradigmatiques. Cela contribuera à créer une société plus juste et plus égalitaire.

30

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)**JÉRÔME SADIET – PRÉSIDENT  
D'ESS FRANCE**

ESS France est la confédération de tous les réseaux d'acteurs se réclamant de l'économie sociale et solidaire : les réseaux d'acteurs mutualistes, associatifs, les fondations, les coopératives, les entrepreneurs sociaux, les employeurs de l'économie sociale, les acteurs du monde de l'habitat social à but non lucratif ou encore les acteurs de l'insertion par l'activité économique – mais aussi, bientôt, un nouveau collège d'acteurs de la recherche, et notamment des think tank. Cette confédération a des responsabilités en matière de plaidoyer, d'observation de ce qui se passe dans l'ESS, et de développement économique sur les territoires. Le projet politique d'ESS France réaffirmé début 2019 porte également des interrogations sur le modèle d'économie sociale et solidaire, sur la place des principes démocratiques, sur la création de valeur en notre sein – en lien notamment avec le fait que nous sommes des sociétés pour lesquelles la non-lucrativité est élément fondamental.

Au titre de cette interrogation sur le rôle de l'entreprise et sur la façon dont on crée et dont on répartit la valeur, se pose la question de l'impact, ou plus largement des déterminants de la création et de la répartition de la valeur. Nous avons besoin de l'appui de la communauté de la recherche sur deux axes au moins.

Premièrement, objectiver le modèle entrepreneurial ou d'action des différentes organisations de l'ESS. Que l'on soit une entreprise, une association ou un collectif, dès lors que l'on choisit un modèle dont le but principal est de satisfaire un l'utilité sociale, l'intérêt collectif ou l'intérêt général, le modèle choisi doit avoir un lien avec le type de performance recherché. Dans le débat actuel sur l'« impact » – qui est une notion fourre-tout et qui, surtout a une connotation financiarisée qui ne peut pas résumer les modes d'action des acteurs de l'ESS –, objectiver ce lien entre le type d'organisation et le type de performance est un premier sujet stratégique.

Deuxièmement, quand on choisit de s'impliquer dans une organisation dont le fonctionnement fait appel aux principes démocratiques, il y a forcément un lien entre la culture démocratique que l'on y retrouve et l'impact que nous pouvons avoir sur le reste de la culture citoyenne et sur la société de manière générale. Je veux croire que ceux qui s'engagent dans l'ESS le font avec – ou se voient transmettre – une culture démocratique qui sert à la société de manière générale, et j'aimerais que l'on puisse objectiver le fait que les entreprises de l'ESS jouent un rôle important dans le cadre du contrat républicain, car elles fournissent des citoyens actifs pour la démocratie.

---

*« On doit pouvoir objectiver  
le fait que les entreprises  
de l'ESS jouent un rôle  
important dans le cadre  
du contrat républicain. »*

---

Je n'exclus pas le fait que l'on puisse travailler à mobiliser les communautés de la recherche pour nous appuyer dans ces démarches qui ont une visée politique.

Encore faut-il le faire avec des arguments extrêmement forts, car l'opposition avec l'économie conventionnelle, de nature capitaliste, est extrêmement déséquilibrée. Nous avons donc besoin de ce renfort.

# PERSPECTIVES INSTITUTIONNELLES ET POLITIQUES

### LIONEL LARQUÉ – ALLISS

C'est la première fois que les principaux dirigeants d'établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche sont tous réunis autour de cet objet de débat : celui de l'ouverture de la recherche à toute la société, sujet qui se démarque clairement de la notion un peu inconsistante de « dialogue sciences-société », qui masque mal une certaine réserve sinon une réticence à franchir le cap des collaborations de travail, et qui se démarque aussi de celle plus connue de culture scientifique et technique, structurellement liée à la diffusion descendante de l'information scientifique et technique, dont il ne sera pas question ici.

---

*« C'est la première fois que tous les principaux dirigeants d'établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche sont réunis autour de ce débat. La phase qui s'ouvre repose sur la volonté des acteurs de terrain et des opérateurs publics. »*

---

Nous allons évoquer en quoi la montée en puissance des dynamiques de co-recherche, des recherches avec, pour et par la société, interpellent, questionnent ces

établissements ; en quoi ils estiment que ces nouveautés méthodologiques, épistémiques, interdisciplinaires, nouveautés dans les systèmes nationaux de recherche et d'innovation peuvent constituer – et à quelles conditions – pour eux une chance et un enrichissement ; en quoi leurs politiques d'établissements seront ou pourraient être amenées à évoluer en ce sens dans les années qui viennent ; en quoi ils pensent utile voire nécessaire d'accompagner ce processus, y compris pour lui éviter des écueils, qu'il s'agisse de la qualité des productions, des sélections et des choix, des dispositifs incitatifs à mettre en œuvre.

Le point de vue des responsables de ces établissements publics est essentiel au regard du fait que la séquence qu'ouvrent ces assises est celle de la structuration, du développement et de l'institutionnalisation de ces coopérations de recherche. Nous postulons en effet que cette phase assez enthousiasmante repose d'abord et avant tout sur la volonté des acteurs de terrain et des opérateurs publics.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



### ANTOINE PETIT – PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CNRS

Merci de ce débat que j'ai suivi depuis le début. Je vous avoue que je ne suis pas à l'aise avec tout ce qui s'est dit. C'est pour cela qu'il est important d'avoir un échange comme celui d'aujourd'hui.

Comme l'a rappelé Colombaro de Vargas avec l'exemple de Tara, le CNRS fait de la science participative depuis longtemps. Néanmoins, je suis en désaccord total avec un certain nombre de propos. L'un des intervenants a expliqué que les sciences participatives devaient être le cœur de la recherche de demain : je ne crois pas, je pense qu'il faut laisser aux scientifiques une part de libre arbitre sur les sujets et la manière de les aborder qu'ils souhaitent promouvoir. Je pense qu'il faut faire très attention.

Je crois beaucoup à la co-construction, cela me semble absolument essentiel. Mais il ne faut pas attendre des scientifiques qu'ils viennent, d'une certaine façon, apporter une justification à telle ou telle action militante. Il est essentiel de se baser sur des faits, de garder une objectivité et de co-construire un projet de recherche, une recherche-action, autour de questions scientifiques. C'est, de mon point de vue de responsable du CNRS, ce que doivent être ces sciences participatives : une science ou des recherches dans lesquelles chacun apporte son expertise. Le scientifique va apporter son expertise, et elle est réelle. Pour autant, il y a une

expertise non-scientifique qui est tout aussi importante. Plusieurs exemples ont été cités : on a parlé de l'expertise des malades, on aurait pu parler de celle des architectes ou de celle des peintres. Il y a une vraie matière à faire de la co-construction sur un certain nombre de sujets dans lesquels la science peut apporter un éclairage complémentaire. Mais encore une fois, il ne s'agit pas de dire que la science va apporter son savoir à la société. Nous sommes dans cette logique où nous devons apprendre à co-construire les choses, avec les apports des uns et des autres. Tout le monde n'acquiesce pas des expertises immédiates sur tous les sujets. Il faut respecter l'expertise scientifique comme il faut respecter l'expertise des autres pans et des autres acteurs de cette science participative.

---

*« Il y a énormément de choses à faire ensemble, et le CNRS est prêt à prendre toute sa part. »*

---

Je crois qu'il faut poursuivre nos échanges pour mettre au clair nos désaccords ou nos différences de points de vue. Être capable d'identifier nos différences de points de vue ou nos désaccords fait la richesse de la controverse et du débat scientifique. Il y a énormément de choses à faire ensemble, et le CNRS est prêt à prendre toute sa part dans cette dimension. J'en veux pour preuve que nous avons inscrit le développement d'actions de science participative dans le contrat quinquennal que nous avons passé avec l'Etat.

Il a aussi été question du financement des échanges. La loi de programmation pluriannuelle de la recherche prévoit que l'ANR consacre au minimum 1 % de son budget à des actions de science participative. Plusieurs projets présentés ce matin ont déjà été financés par l'ANR. Cela prouve que

## SESSION #2

c'est possible, et je souhaite vraiment que le CNRS prenne toute sa place dans cette démarche, à condition que l'on soit vraiment dans une logique de co-construction dans laquelle nous définissons ensemble les questions qui sont posées ou les recherches-actions qui sont visées, mais surtout une co-construction dans laquelle chacun apporte son expertise.

← RETOUR AU SOMMAIRE



**FRANÇOIS HOULLIER – PRÉSIDENT  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IFREMER**

Je suis en phase avec un certain nombre de points qu'Antoine Petit a développés, notamment avec cette idée de co-construction. Je vais m'appuyer sur quelques éléments d'actualité pour dire ce que recouvre la « science en société » – expression qui pose question mais que je préfère à l'expression « dialogue sciences-société » – dans un établissement comme l'Ifremer.

Cette idée de sciences en société, c'est le premier chapitre du projet de l'Institut élaboré en 2018 pour l'horizon 2030. Vendredi dernier, l'Ifremer a rejoint la Charte d'ouverture à la société des établissements publics de recherche, d'expertise et d'évaluation des risques sanitaires et environnementaux, qui avait déjà été signée par l'Anses, le BRGM, l'Inrae, l'Ineris ou l'IRSN. Elle

recouvre deux grands volets : le dialogue renforcé des établissements avec la société, et un relais de mise en œuvre de ces ouvertures à la société.

Dans le volet dédié au dialogue renforcé avec la société, nous retrouvons l'accompagnement des acteurs de la société dans l'acquisition des compétences nécessaires à leur implication, et la prise en compte de leur contribution auprès des organismes de recherche. Cela signifie aussi mettre en partage les connaissances scientifiques disponibles, et accroître la transparence de nos travaux en rendant publics dès que possible les résultats et les méthodes mises en œuvre pour les obtenir. Au sein de notre établissement, cela implique de renforcer la capacité de nos personnels et des étudiants à dialoguer avec la société, par exemple en facilitant leur participation à des démarches participatives ou à la réalisation participative de recherches classiques ou à la co-construction. Cela suppose aussi d'identifier les ressources nécessaires à l'implication de la société, et de les mobiliser en concertation avec les commanditaires de nos travaux – les directions régionales des Affaires maritimes, les administrations centrales, les collectivités, les chercheurs ou la société civile. Enfin, cela impose de développer des outils internes de pilotage pour accompagner cette stratégie d'ouverture, et de rendre compte publiquement des progrès accomplis et des difficultés rencontrées.

Cela se traduit par plusieurs types d'actions au sein de l'Institut.

**Informier** : aujourd'hui nous devons aller au-delà des méthodes classiques de communication. Il s'agit de mettre sur la table du débat sociétal les résultats scientifiques d'intérêt collectif ou public. Nous mobilisons différents outils : les réseaux sociaux, des sites web, des événements.

**Sensibiliser** : Colombar de Vargas indiquait que la mer intéresse beaucoup de monde,

mais elle reste fondamentalement un milieu peu accessible, sinon par un petit nombre de gens. La sensibilisation prend des formes très variées : des expositions, des actions culturelles, etc. L'enjeu est de pouvoir toucher des publics éloignés du monde des sciences, et parfois du monde océanique.

Former : nous menons des actions de formation pour permettre à la communauté éducative de découvrir les grands enjeux scientifiques liés à l'océan et aux mers. En interne, nous formons les chercheurs à la démarche de médiation. Certains acteurs se sont exprimés pour dire que ce n'était pas si facile, que les chercheurs n'étaient pas toujours disponibles, c'est donc un véritable enjeu.

---

*« La mer intéresse beaucoup de monde mais reste un milieu peu accessible, sinon par un petit nombre de gens. »*

---

Impliquer ou participer : l'Ifremer y consacre des moyens particuliers sous la forme d'appels à propositions.

Consulter : nous avons le projet de créer un comité des parties prenantes placé auprès du Conseil d'administration.

Au sein de l'Institut, ce dossier est pris en charge par la direction Sciences et techniques et la direction de la communication, et plus largement par le comité de direction dans son ensemble. Celui-ci a tenu un séminaire sur ce sujet en septembre dernier.

Pour terminer, j'évoquerai un exemple particulier : la mission Océans, mers, eaux côtières et intérieures récemment créée par la Commission européenne et présidée par Pascal Lamy, Cette mission dite aussi Mission étoile de mer 2030 a comme ambition de restaurer les océans et les cours d'eau

d'ici 2030. C'est un objet intéressant car ce n'est pas un programme, mais bien un défi sociétal, avec des livrables et un horizon : la restauration des océans et des cours d'eau d'ici 2030. C'est aussi un levier pour mobiliser différentes directions de la Commission européenne au-delà de la seule DG Recherche. L'Ifremer a été chargé par le ministère de la Mer et le secrétariat général de la Mer de préparer une consultation, qui donne une idée de ce que nous essayons de faire. Nous avons été amenés à consulter à la fois des responsables de politiques publiques (des ministères, l'Office français de la biodiversité, les agences de l'eau), des entreprises, des associations (comme la plateforme Océan et Climat qui rassemble de nombreuses associations intéressées par le milieu marin), des fondations, la communauté scientifique (le CNRS et les autres organismes qui s'adressent à la mer), le journal Ouest-France, mais aussi les centres de culture scientifique et technique tels que les aquariums, qui touchent plus d'un million de personnes par an et ont l'habitude de la mise en scène de l'interaction entre la science et la société. Nous avons récupéré 6 500 questionnaires complètement remplis, mais je ne peux pas dire comment cela sera métabolisé dans notre établissement par la suite car nous sommes au milieu de l'exercice.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)





### VALÉRIE VERDIER – PRÉSIDENTE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'IRD

Le tiers secteur de la recherche est porteur d'un rapport relativement nouveau entre sciences et société. Il permet de reconnaître l'importance de construire collectivement des connaissances pour faire face aux grands défis sociaux auxquels la recherche publique, seule, ne peut répondre.

Nous portons à l'IRD un modèle assez original d'une recherche et d'une formation co construites, d'une science ouverte et d'un partenariat équitable et durable avec les Suds. C'est une véritable communauté de pratiques qui s'appuie sur un réseau partenarial aux Suds, et qui repose essentiellement sur des dispositifs de partenariat tels que les laboratoires mixtes internationaux (LMI) ou les jeunes équipes associées, et sur un réseau d'alumni. Plus récemment, nous avons également développé des plateformes de dialogue, les programmes structurants interdisciplinaires en partenariat (PSIPs), que je souhaite renforcer afin d'établir de véritables communautés de savoirs dont les impacts doivent être durables. Ces communautés utilisent déjà des outils/espaces innovants dans le partage des savoirs (Just One Giant Lab, The Future Of, La Ruche au Burkina). Dans ce cadre, nous avons tissé de fortes collaborations avec les milieux associatifs et ONG locales, en Afrique de l'Ouest comme en Amérique Latine. Nous avons également investi dans la formation des jeunes, avec l'Ecole d'été ODD ou le Centre de recherches interdis-

ciplinaires. Ces modèles et actions doivent pouvoir nourrir le débat national.

Mon premier message est pour confirmer que le dialogue et les interactions entre la science et la société existent à l'IRD et avec les Suds, mais ils doivent s'intensifier. Car s'il y a des progrès, il y a encore trop de cloisonnements et de divisions entre le monde académique et la société – y compris au sein du monde académique, comme nous l'avons vu lors de la crise Covid. Nous manquons encore d'espaces de dialogues et de co-création avec la société, dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. Certains exemples dans d'autres pays peuvent nous donner des idées inspirantes, notamment dans le monde anglosaxon où l'on assiste à la création de communautés de pratiques et de réseaux comme le Knowledge-Action network (KAN) de Future Earth ou les communautés de pratiques de McKnight.

Au Sénégal, l'ACE (Academy Center of Excellence) Agrisan implique tous les acteurs de la société civile – entreprises, associations, coopératives d'agriculteurs – dans la création des programmes des formation universitaire, pour que les futurs professionnels au Sénégal répondent au mieux aux attentes de la société de leur pays. Au Maroc, l'IRD a co-construit un laboratoire chargé de répondre plus spécifiquement à une question sociétale, qui est celle de la marginalisation et le dépeuplement des zones de montagnes par la valorisation et la labélisation de produits du terroir.

Mon deuxième message concerne la nécessité de changer profondément la façon dont se fait ce dialogue entre la science et la société, pour être efficace et répondre aux grands enjeux de notre temps. Nous restons principalement sur une approche unidirectionnelle du partage des savoirs, depuis l'académie vers la société. Il est nécessaire de mieux reconnaître les autres types de

savoirs. Pour cela, il faut se faire confiance, s'ouvrir aux autres, tisser des liens. C'est une caractéristique primordiale du dialogue. Les chercheurs, les ingénieurs, peuvent et doivent apprendre des acteurs de la société, des savoirs locaux, pour revisiter et remettre en question leurs objets de recherche.

A l'IRD, plusieurs programmes de recherche en agriculture durable ou en gestion de l'eau, liés à nos laboratoires mixtes internationaux, ont constitué des systèmes de connaissances partagées dans lesquels chaque individu transmet au groupe des mécanismes de résolution de problèmes – savoirs scientifiques, savoirs locaux, pratiques, politiques. Au Mali ou en Equateur par exemple, la gestion des pesticides est abordée avec l'ensemble des acteurs locaux – usagers, agriculteurs, vendeurs, ministères – qui sont impliqués dès la construction du projet. Au Vietnam ou au Maroc, la gestion de l'eau dans les villes est discutée avec les acteurs locaux et les politiques en amont des recherches.

---

*« Les interactions entre la science et la société doivent s'intensifier. »*

---

Mon dernier message sera pour inviter le dialogue et les interactions entre la science et la société à s'adapter aux changements du monde. Ce dialogue est souvent figé dans le temps : il concerne un problème donné à un moment donné, et consiste à rechercher la recette pour résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Il est important de reconnaître la nécessité d'un savoir sur le long terme qui se remet en question, s'adapte et invente constamment pour trouver des solutions locales aux problèmes rencontrés – qui, eux, peuvent être globaux. Pour cela, il faut créer des conditions de dialogue durables, équitables et qui aient un impact sur le long terme.

A l'IRD, nous construisons ce dialogue science-société durable avec des engagements sur le long terme – à l'image des LMI qui ont plus de dix ans d'existence – et via le développement des capacités au Sud – à travers des partenariats de plus de cinquante ans avec certaines universités. Les chercheurs formés dans nos équipes sont les futurs scientifiques clés dans leurs pays. Ils accèdent le plus souvent à des postes importants dans la recherche mais aussi dans les ministères, permettant de favoriser le dialogue science-société. C'est le cas en Côte d'Ivoire, au Sénégal, en Tunisie, à Djibouti, en Colombie, au Burkina, au Togo, au Vietnam ou en Equateur, où des alumni de l'IRD permettent de continuer durablement ce dialogue. Mais pour que les chercheurs changent sur le long terme, leurs institutions doivent s'adapter constamment. Au début de l'année 2020, nous nous sommes lancés dans un processus d'adhésion à la Research Fairness Initiative. Ce processus nous aide à réfléchir et à nous améliorer pour prendre des mesures au niveau institutionnel afin de créer des partenariats équitables, confiants, durables, transparents et plus efficaces dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Il s'agit d'une modification profonde des pratiques et de la posture des chercheurs, dans une approche de science de la durabilité – co-construction, problem-based – portée par notre institut. Nous devons d'une part mieux communiquer auprès de nos citoyens sur les résultats de nos recherches, et d'autre part mieux écouter et prendre en compte les préoccupations de nos sociétés. Nous investissons aussi sur des maillages qui peuvent paraître surprenants entre les arts et les sciences, dans un processus de co-création qui bouscule notre représentation habituelle des connaissances.

En conclusion, je dirais que le dialogue et les interactions entre la science et la société existent, mais qu'ils doivent s'intensifier. Nous devons faire autrement et nous adapter. Le projet de loi de program-

mation de la recherche qui vient d'être voté est une opportunité pour nos établissements et pour la société. Cette loi prévoit notamment de favoriser les recherches participatives, d'accélérer la diffusion de la culture scientifique, de développer des opérations de proximité du type « un chercheur par classe », et d'engager un travail pour une meilleure reconnaissance de ces missions dans les carrières des personnels et les projets de recherche et formation que nous portons.

← RETOUR AU SOMMAIRE



**LAURENT CHAMBAUD – DIRECTEUR  
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES  
EN SANTÉ PUBLIQUE**

En premier lieu, je voudrais dire que la recherche ne doit pas seulement être partagée avec la société, elle doit aussi l'être entre les disciplines. En France, la recherche est en effet organisée en disciplines. Or, la santé publique est un croisement de disciplines et non une discipline en tant que telle. Pourtant, dans les « tuyaux d'orgue » des sections du Conseil national des universités, la santé publique apparaît dans la section 46 des disciplines médicales, intitulée « santé publique, environnement et société ». Le fait même qu'elle soit incluse dans les disciplines

médicales n'est pas logique par rapport à ce que l'on pourrait attendre de la santé publique. Dans ce domaine, nous avons besoin d'une recherche pluridisciplinaire ou transdisciplinaire, en tout cas qui mette en interrelation les différentes disciplines qui concourent à intervenir sur la santé des populations.

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister est un point de méthode. Il y a deux options complémentaires pour faire participer la société à la recherche dans le domaine de la santé publique. La première est la co-construction avec la société des problématiques de recherche. C'est un élément extrêmement important, y compris pour construire de la recherche telle que nous la connaissons. Dans le domaine de la santé, l'un des éléments majeurs a été apporté par les associations qui ont pesé fortement pour co-construire les problématiques de recherche autour du VIH. Cela continue aujourd'hui, mais peut-être faut-il donner un élan supplémentaire à ces co-constructions. La deuxième option consiste en des méthodes qui impliquent complètement des populations ou des structures citoyennes, non pas uniquement dans la construction des problématiques de recherche, mais dans la recherche elle-même. En santé publique, nous parlons de plus en plus de recherche interventionnelle, qui permet d'instaurer un dialogue avec les représentants des populations ou des collectivités territoriales. Je pense également à la méthode, que nous utilisons de plus en plus, des évaluations d'impacts en santé, qui concerne notamment les aspects environnementaux. Dans ce contexte, on peut ouvrir la recherche à des méthodes nouvelles impliquant davantage la société.

Le troisième point concerne l'importance de définir ce que pourraient être des alliances dans le domaine de la recherche en santé publique, et probablement dans d'autres domaines, pour pouvoir développer, soit des recherches classiques mais en

co-construction, soit de nouvelles modalités de production de la recherche. Dans notre domaine, nous avons des partenaires assez naturels tels que les associations de malades et plus largement les associations d'usagers, voire des associations citoyennes. Le réseau France Assos Santé, par exemple, est extrêmement présent. Il peut y avoir d'autres modalités d'action, par exemple avec le monde associatif dans le domaine de l'environnement et de la santé, ou avec des acteurs plus professionnels tels que la Fédération nationale d'éducation et de promotion pour la santé (Fnep), qui illustre bien le type de partenariat que l'on peut nouer avec des professionnels qui ont besoin de s'appuyer sur la recherche. Cela peut aussi passer par des réseaux tels que des réseaux d'élus : nous travaillons beaucoup avec France Elus Santé, qui réunit des élus et des professionnels des collectivités territoriales, et avec Elus Santé publique et Territoires. Travailler ces alliances représente pour nous une modalité extrêmement importante. L'échelon local, avec les collectivités territoriales et le monde associatif local, est un niveau extrêmement important pour développer les recherches dans ce que l'on appelle la promotion de la santé. Mais le lien avec les usagers et avec les professionnels de santé est tout aussi important quand on parle de l'organisation des systèmes de santé. La crise que nous vivons en est une démonstration importante.

---

*« En santé publique, nous parlons de plus en plus de recherche interventionnelle où la co-construction des problématiques de recherche est un élément important. »*

---

Je terminerai par une question qui me semble fondamentale : que fait-on de la recherche ? La diffusion, la dissémination

de la recherche est un élément majeur, et un élément notamment de crédibilité par rapport à l'acquisition de connaissances dans la société. Nous commençons à pratiquer en France quelque chose qui s'est développé au Québec : le courtage en connaissances. Il s'agit non pas de vulgariser la recherche, mais de voir comment la recherche peut être déclinée dans la société pour lui être utile. Il est fondamental de s'emparer de ce sujet.

L'EHESP est donc vivement intéressée par tout ce qui tourne autour de cette question du lien entre la société et la santé. C'est notre mission, et cela participe aussi de ce que l'on appelle la démocratie en santé, et celle-ci doit intégrer les notions de recherche.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)

39



**ANNE BEAUVAL – PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION RECHERCHE ET TRANSFERTS DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES**

Je vais évoquer la vision des grandes écoles – d'ingénieur, de management, d'architecture et toutes les autres – sur le tiers secteur de la recherche. Ce sera partiel, car je représente un collectif de 265 grandes écoles qui n'a pas une vision, mais des visions, et surtout des actions.

## SESSION #2

Je vais commencer par une anecdote au sujet de la commission que je préside. Lors de notre dernière réunion, nous avons mis à l'ordre du jour mon intervention dans ces assises. Il y a eu successivement trois réactions. La première fut un silence assez complet. La deuxième fut une question : « C'est quoi le tiers secteur de la recherche » ? La troisième phase, un peu après, m'a noyée dans les mails, les exemples et les contributions.

Derrière l'anecdote, il y a le fond. La notion est nouvelle, mais est aussi déjà une réalité, simplement nous n'avons pas toujours eu les mots pour la dire.

Les grandes écoles sont des acteurs très présents en recherche, avec toutes les nuances, des plus intensives à celles qui en font moins. Mais elles ont toutes en commun une forte orientation de la recherche vers les besoins, l'utilité. Il faut que ça serve ! Elles sont donc orientées par leurs parties prenantes. Leurs parties prenantes les plus importantes, historiquement, ont toujours été les entreprises. Mais depuis au moins dix ans, nous voyons monter un ensemble de parties prenantes plus diffuses, très différentes : les associations, les très petites entreprises (regroupées ou non), les collectivités non plus en tant que financeurs, mais comme étant porteuses d'une problématique d'intérêt général, les collectifs citoyens aussi, qui débordent d'ailleurs souvent leurs collectivités, et parfois de simples particuliers.

Ces parties prenantes, nous les avons souvent regardées comme des contributrices (par exemple dans le cadre de campagne de collecte de données). De simples contributrices, au fil des sujets, elles sont souvent devenues des actrices, en apportant leur expertise et leur éclairage pour permettre de co-construire et de produire les connaissances nécessaires en travaillant avec les scientifiques.

Tout cela porte en fait un nom que nous ne connaissions simplement pas, il y a quelques semaines encore, à la commission Recherche, mais avec qui nous travaillions déjà : le tiers secteur de la recherche. Et il prend de plus en plus de place, parce que tout simplement les enjeux sociétaux prennent de plus en plus de place et que le tiers secteur joue un rôle de maillon et de passeur important.

J'aimerais partager avec vous différentes expériences. Lorsque j'ai interrogé les grandes écoles de ma conférence, j'ai reçu 22 contributions. Ce sont leurs expériences que je voudrais évoquer, sans tout citer bien sûr.

---

*« Nous voyons les associations, les très petites entreprises, les collectivités non plus en tant que financeurs, mais comme porteuses de problématiques d'intérêt général. »*

---

La première action dont j'ai entendu parler, c'était en 2012 dans mon établissement, IMT Atlantique. Elle a muté et s'est transformée en 2015 pour prendre la forme d'une chaire réunissant une trentaine d'acteurs, avec pour objectif de mener une activité de recherche-action sur les conditions d'émergence et de développement de projets portés par des collectifs d'entreprises, d'agriculteurs ou d'associations. Elle a l'énergie comme entrée et l'évolution des modes de vie comme visée. Pour cela, elle rassemble des associations, les grands industriels du domaine, les collectivités de toutes échelles, des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans un autre domaine, l'enjeu sociétal adressé est celui de la qualité de l'air.

Et c'est par une alliance entre une école d'ingénieur, l'INSA de Lyon, et une association de surveillance de la qualité de l'air, ATMO Auvergne-Rhône-Alpes, que cet enjeu important pour la santé est pris en compte, au sein d'un programme de recherche défini en commun – ou plutôt d'un programme complet car il embarque également la contribution des élèves ingénieurs dans le cadre de leur formation.

Toujours sur Lyon mais dans un tout autre registre, je voudrais évoquer Rapsodia, conduit par l'école de management de Lyon. Il s'agit d'un programme de recherche-action participatif impliquant tant des chercheurs académiques que des militants, porteurs de projets, membres d'habitats participatifs existants ou en devenir, pour co-construire un projet visant à trouver des façons innovantes d'habiter ensemble et de développer des solidarités dans l'âge, le tout sur six villes de France.

Je terminerai par un dernier secteur, l'agriculture, en citant une action qui vient tout juste de démarrer, mentionnée par l'Institut Agro. Lancée en 2020 pour quatre ans, elle a pour objectif de soutenir la co-innovation dans les territoires autour de problématiques impliquant les agriculteurs et la re-conception des systèmes cultivés, et notamment la biodiversité.

Ces illustrations montrent combien nos écoles, publiques comme privées, et dans tous les domaines, sont intéressées par la dynamique nouvelle du tiers secteur de la recherche, et prêtes à continuer.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**MICHEL EDDI – PRÉSIDENT  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CIRAD**

Je voudrais d'abord partir d'une conviction personnelle : la science n'est pas en dehors de la société, mais dans la société. Comme François Houllier, je préfère, plutôt que le « dialogue sciences et société », le « dialogue sciences en société », parce que c'est au-delà de la diversité et des modalités d'organisation.

Cette notion de tiers secteur de la recherche est complètement présente dans nos démarches aux uns et aux autres. Les témoignages apportés par les acteurs du tiers secteur comme par les organismes de recherche le démontrent. Mais tout ne se résume pas à cette démarche de co-construction de la recherche et de recherche partenariale. Je partage absolument ce qu'a dit Antoine Petit : il serait dommageable de réduire toute activité de recherche à ces dimensions-là, même si elles sont essentielles et importantes. La co-construction repose d'abord sur le fait qu'il y a des distinctions de fonctions et de contributions des acteurs. De ce point de vue, la recherche en tant que telle, ses pratiques, sa culture et ses modalités doivent être pris en compte par les autres acteurs pour que le partenariat fonctionne.

Plus les thématiques, les mandats et les institutions elles-mêmes envisagent la recherche comme contribuant à la résolution de questions, plus la dimension partenariale et de co-construction tient

## SESSION #2

une place importante. Dans le domaine de la recherche fondamentale et plus académique, la place du partenariat et de la co-construction, même si elle existe, prend une place différente.

---

*« C'est par des projets que nous construirons les capacités professionnelles et méthodologiques des acteurs du tiers secteur comme des acteurs de la recherche. L'observatoire des pratiques me paraît essentielle. »*

---

Le Cirad met en avant une autre dimension utile et importante : la coopération scientifique à l'international, parce que la production de connaissances et d'innovations qui impactent le développement des pays du Sud partenaires, dans les champs de l'agriculture, de l'environnement et de la biodiversité, est au cœur de son mandat. Dans le cadre de ce mandat, la totalité de l'activité des chercheurs et des agents du Cirad se conçoit dans une logique de co-construction et de recherche partenariale avec des partenaires qui, pour l'essentiel, sont des institutions des pays du Sud avec lesquels nous collaborons et travaillons. Cette co-construction et co-élaboration va au-delà de la construction de projets en commun. Le Cirad peut aussi affecter pour des durées assez longues des chercheurs et des scientifiques en position dite d'expatriation chez des partenaires, pour travailler avec eux sur des sujets qui les intéressent. D'une certaine manière, les priorités du Cirad sont les priorités de ses partenaires : c'est avec eux qu'il construit ses logiques et ses projets. Nous sommes assez coutumiers des pratiques de recherche consistant à dimensionner nos démarches et nos constructions de projets avec ce que nous appelons

l'« impact pour le développement ». Dans ce cadre, les acteurs sont co-élaborateurs, co-pilotes, co-évaluateurs et co-acteurs de l'appropriation des résultats. Le Cirad est donc très à l'aise avec cette approche du tiers secteur de la recherche, qu'il pratique régulièrement à l'international.

Partant de là, l'élaboration d'outils et de dispositifs particuliers permettant cette co-construction, ce co-pilotage, cette co-financement, est au cœur de nos mandats dans les pays avec lesquels nous travaillons. Nous voyons se mettre en place toute une série de dispositifs innovants à l'initiative notamment d'acteurs du tiers secteur – des ONG, des associations, des groupements d'utilisateurs, des filières professionnelles, mais aussi des partenaires du secteur privé ou des décideurs politiques. Cela peut prendre la forme de plateformes d'innovation territoriale, de Living Labs ou d'observatoires des pratiques et des acteurs qui permettent à la fois une appropriation et un retour d'expériences sur toutes ces questions.

Notre travail avec le tiers secteur de la recherche et notre contribution à Alliss comporte deux dimensions liées à notre mandat : la construction de réseaux, et de réseaux ouverts à l'international. En effet, s'il y a co-construction, c'est pour apprendre ensemble. Et pour apprendre ensemble, il faut réseauter ensemble et travailler ensemble. Le partage est donc une dimension essentielle de ces démarches. Le Cirad souhaite que ces réseaux ne soient pas simplement français ou même européens, mais qu'ils soient tournés vers les acteurs des pays du Sud. Cela permet aussi de donner une dimension de coopération internationale aux démarches portées par Alliss.

Il importe aujourd'hui de passer de la position de construction ou de déclaration, à l'action dans les domaines où ces démarches de co-construction et de partenariat sont valides et utiles. Le fait que



l'ANR doit consacrer 1 % au moins de son budget à la construction de projets qui s'inscrivent dans cette dialectique et ces dynamiques d'une science en société me paraît fondamentale. C'est par la démonstration et par le projet que l'on doit construire ces choses-là. Il faut cesser d'en parler, il faut les produire. De ce point de vue, la mise en place d'observatoires des pratiques qui a été proposée me paraît utile et essentielle. C'est à travers les projets que nous allons construire ensemble que renforcera les capacités professionnelles et méthodologiques des acteurs du tiers secteur comme des acteurs de la recherche. C'est un apprentissage collectif et partagé, et j'appelle à la mobilisation de tous pour avancer dans cette voie pas simplement en paroles, mais en actes.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



### GILLES BLOCH – PRÉSIDENT DE L'INSERM

Beaucoup de collègues se sont exprimés. Je pourrais reprendre exactement les propos d'Antoine Petit sur les précautions à considérer dans la définition de la recherche participative, parce que je crois que le métier de chercheur professionnel avec un haut niveau de qualification restera l'un des piliers de notre recherche, et sur la notion de co-construction. Laurent

Chambaud a quant à lui formulé un certain nombre d'idées concernant le domaine spécifique de la santé. Dans ce paysage, l'Inserm a vraiment été un pionnier, de par son positionnement sur la recherche biomédicale, ses études de recherche clinique ou ses études de recherche en population. Nous avons été obligés de construire depuis plusieurs décennies une relation de travail confiante avec la société, les associations de malades et les associations d'usagers. En 2003, nous avons créé le groupe de réflexion avec les associations de malades (Gram) ainsi qu'une mission Association qui ont permis de nombreuses actions – de la formation à destination des participants à ces recherches, mais aussi une vraie contribution intellectuelle de ces patients-experts et de ces familles, ou encore la mise en place d'un collège des relecteurs. Tout cela nous a aidés à améliorer les projets de recherche, et à mettre en œuvre de vraies recherches communautaires autour par exemple des addictions.

*« Le tiers secteur s'est structuré, professionnalisé, et des scientifiques se sont impliqués dans ces structures. Nous allons prendre des mesures d'incitation à travers l'évaluation des carrières. »*

Si ce modèle fonctionne, la société évolue. L'Etat et les institutions formulent maintenant des attentes vis-à-vis des acteurs, notamment les associations. Le tiers secteur s'est structuré, professionnalisé, et des scientifiques se sont impliqués dans ces structures. Dans le secteur de la santé, on observe chez nos concitoyens l'exigence d'une démocratie sanitaire exemplaire qui nous oblige à évoluer, mais aussi un élan vers la recherche biomédicale. Un seul exemple : avec la crise du Covid, nous avons

## SESSION #2

ouvert une plateforme de recrutement de volontaires sains pour lancer des essais sur la recherche vaccinale, et avons enregistré 30 000 inscriptions en un week-end.

Comme les autres établissements qui se sont exprimés ici, l'Inserm a inscrit la recherche participative dans ses dix priorités stratégiques avec l'idée, au-delà de ce que nous pratiquons déjà, de faire des citoyens et des structures organisées de véritables parties prenantes de notre Institut. Afin de marquer cette accélération de la recherche participative à l'Inserm, notre mission Association va devenir le service Sciences et société. Par ailleurs nous sommes en train de préparer des actions nouvelles en capitalisant sur ce que nous faisons déjà. Au-delà de la recherche clinique, nous avons d'importants programmes de recherche en épidémiologie qui font appel à nos concitoyens et aux associations : je citerais simplement, en matière de recherche sur la nutrition, la très belle réussite de la cohorte Nutrinet Santé qui a abouti au Nutriscore.

Nous souhaitons maintenant augmenter cet élan. Nous allons prendre par exemple des mesures d'incitation des chercheurs à travers l'évaluation de leurs carrières. Nous accueillons des programmes prioritaires de recherche sur un certain nombre de thèmes comme l'antibiorésistance. Nous allons essayer d'incruster dans ces programmes, dès le départ, une dimension de co-construction avec la société civile pour mettre en œuvre une recherche participative entièrement co-construite ensemble. Enfin, dans le cadre de la LPR, l'Inserm va récupérer des moyens supplémentaires qui lui permettront d'incruster cette dimension de recherche participative dans ses programmes propres également.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



### NATHALIE DOMPNIER – PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ LYON 2 / CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

On entend bien cette impatience à structurer ce qu'il est convenu d'appeler ici le tiers secteur de la recherche. On entend bien aussi un certain nombre de réserves, de mécontentements, sur une conception descendante de la diffusion scientifique, etc. De notre côté, nous ressentons une forme de défiance vis-à-vis des universités et de leur capacité à répondre aux attentes et aux interpellations du tiers secteur. Je rejoins en partie les propos d'Antoine Petit sur le rôle et la place des différents acteurs dans le cadre de recherches participatives. Je pense qu'il y a une vigilance à avoir sur les apports respectifs des uns et des autres, et je pense aussi que c'est pour cette raison que le terme de tiers secteur interroge beaucoup : il pose justement cette question de la place que tiennent les différents acteurs dans cette coopération qui semble attendue.

On entend très bien aussi de forts besoins et attentes de coopération entre les acteurs scientifiques et le tiers secteur pour élaborer et mener à bien ensemble des projets de recherche. Il est important de souligner, comme l'ont fait beaucoup d'autres que, de longue date déjà, la recherche universitaire s'est tournée vers la co-construction des savoirs. Des travaux ont été menés en lien étroit avec des acteurs qui sont parties prenantes de la démarche scientifique. Cela peut prendre différentes formes : des démarches de recherche-action, de

recherche-création, de recherche interventionnelle, de sciences citoyennes, de recherche participative et collaborative. La manière dont ces travaux envisagent la dimension coopérative des recherches est extrêmement variable. Dans un certain nombre de cas, il s'agit simplement d'apport de données collectées par les partenaires en échange d'un accès privilégié aux travaux scientifiques en cours et à la diffusion des savoirs : ce n'est pas ce dont nous parlons ici. Dans d'autres cas, ces travaux menés en lien étroit entre des chercheurs et des associations, des organisations, des institutions diverses et variées, consistent bien plutôt en un véritable travail de co-construction : co-construction des problématiques, des enjeux, des démarches, des protocoles d'enquête, des données de la recherche, et je dirais même des produits de la recherche. C'est là aussi un enjeu sur lequel il faudrait s'interroger.

---

*« On entend l'impatience à structurer le tiers secteur de la recherche. Or, ces pratiques sont rarement structurées au sein des universités et peu financées. Il est sans doute essentiel que les universités en fassent un aspect central de leur politique et de leur stratégie de recherche. »*

---

En tout cas, il me semble que l'on ne peut pas affirmer que ces démarches de recherche participative, collaborative, sont complètement nouvelles dans les universités. Ces pratiques existent mais elles rencontrent un certain nombre de freins. D'abord, elles sont rarement structurées au sein des universités et sont plutôt le fruit d'initiatives ou d'affinités individuelles. Il a été question tout à l'heure de bonne

volonté : même s'il est vrai que cela évolue petit à petit, on sent bien que beaucoup repose encore sur ces bonnes volontés. Ensuite, ces travaux de recherche participative ne sont pas ou sont peu encouragés et soutenus financièrement. En effet, ces partenariats entre acteurs du tiers secteur et acteurs de la recherche ne correspondent pas à ceux qui sont généralement soutenus dans le cadre d'appels à projets, où l'on va plutôt rechercher des partenaires industriels ou des partenaires solvables pour le cofinancement des recherches. Et bien souvent, les universités n'ont pas en interne les moyens de soutenir financièrement de telles recherches. Enfin, ces recherches participatives ne sont pas encouragées dans les carrières des enseignants-chercheurs et des chercheurs. Or ces recherches prennent du temps et ne débouchent pas nécessairement sur des publications scientifiques labélisées dans les formats standards pris en compte pour l'évaluation des chercheurs et enseignants-chercheurs. On se retrouve donc face à un problème de reconnaissance de ces démarches scientifiques dans le monde académique.

Des évolutions sont donc nécessaires pour bousculer un peu ces modèles et faire avancer les recherches participatives et collaboratives. D'abord, il est sans doute indispensable de sensibiliser, d'encourager les enseignants-chercheurs et chercheurs à entrer dans ce type de démarche. Cela passe par l'affichage clair de ces démarches de co-construction dans les projets d'établissement des universités – sans réduire toute la recherche à ces démarches ni culpabiliser ceux qui n'y vont pas. Il est sans doute essentiel que les universités en fassent un aspect central de leur politique et de leur stratégie de recherche. Il s'agit aussi de favoriser la reconnaissance des recherches participatives dans l'évaluation des chercheurs et des enseignants-chercheurs, que ce soit en interne ou dans le cadre des instances nationales.

## SESSION #2

Une deuxième piste évoquée à plusieurs reprises consiste à faire évoluer les appels à projets pour soutenir ou mieux soutenir des démarches de recherche participative. On a parlé de l'obligation pour l'ANR de consacrer 1 % de son budget au financement des sciences participatives : on pourra estimer que ce n'est pas suffisant et qu'il faut aller au-delà, mais c'est un premier pas. Il faut aussi soulever la question des thématiques de ces appels à projets. Comment faire pour ne pas financer uniquement des projets sur de grands enjeux sociétaux définis de manière descendante par des instances nationales ou par des options gouvernementales – même si c'est tout à fait légitime ? Comment faire pour que des recherches avec des problématiques et des enjeux construits sur le terrain, par les acteurs de terrain, trouvent aussi leur financement ? Comment faire émerger ces nouveaux enjeux et ces innovations sociales qui dépendent aussi de notre capacité à faire émerger ces nouvelles problématiques ? Comment, dans les appels à projets, laisser une place à des thématiques co-construites entre les acteurs académiques et les acteurs du tiers secteur ?

Troisièmement, il me semble que les évolutions à attendre se trouvent aussi du côté de l'amélioration des outils et des dispositifs qui permettent de mieux se connaître et de mieux faire se rencontrer les acteurs scientifiques et les acteurs du tiers secteur. Ce sont les dispositifs de type boutiques des sciences ou services à la société, comme cela se fait notamment au Canada. Cela se développe doucement en Europe, et il faut sans doute promouvoir ce modèle pour que les universités intègrent ces espaces qui nous permettent de mieux co-construire, de mieux faire se rencontrer les acteurs.

Enfin, il faut sans doute penser le meilleur partage et la mise en visibilité des enjeux de développement des démarches participatives et de co-construction des savoirs. Un travail est engagé par un certain nombre

d'universités pour former un réseau international d'universités autour des services à la société : je pense que c'est décisif pour enclencher un mouvement, une démarche, partagés au sein des universités pour y laisser une plus grande place aux sciences participatives.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



**PHILIPPE MAUGUIN – PRÉSIDENT  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INRAE**

Nous avons démarré cette année avec un débat à l'Assemblée nationale sur les sciences participatives le 20 janvier, nous la concluons presque avec ces Assises du tiers secteur de la recherche que l'on aurait préféré tenir en présentiel. Mais finalement cette année folle que l'on a vécue avec la pandémie est assez symbolique de la place et du lien de plus en plus fort qui doit se nouer – qui se noue de fait – entre la science, les citoyens, les pouvoirs publics, l'ensemble de la société.

Cette crise révèle évidemment l'importance de la science dans la vie même des populations, de la planète, à la fois pour comprendre les liens entre la santé, l'environnement et les pratiques humaines qui sont à l'origine de cette crise sans précédent, et pour trouver des vaccins, des traitements, des solutions pour prévenir les

futures crises. Ces sujets sont rentrés au cœur du débat public. La LPR a, elle aussi, marqué cette année 2020. Nous arrivons maintenant au moment où l'on va pouvoir essayer de tirer quelques enseignements et voir comment se projeter collectivement dans l'après-Covid et, je l'espère, dans un renforcement des relations entre les organisations de recherche et le tiers secteur.

Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis la présentation du Livre blanc sur la société de la connaissance puis, en juillet 2017, les premières Assises sciences-société. Les témoignages de mes collègues nous ont montré comment chacun, dans ses domaines de compétences, avait renforcé ses pratiques et mis en place des projets participatifs et des dispositifs assez variés qui ont permis de conforter nos liens.

---

*« Nous arrivons au moment où l'on va pouvoir renforcer les relations entre les organisations de recherche et le tiers secteur. Nous essayons de passer de la phase d'effervescence des projets à celle de la professionnalisation et de structuration. Cela nécessite de l'investissement. »*

---

A l'Inrae, nous avons une antériorité, en tant que Inra ou Irstea, à travers des projets participatifs avec les agriculteurs, qui se sont progressivement élargis aux associations environnementales ou aux organisations de consommateurs. Ces trois dernières années, nous avons conforté une véritable communauté professionnelle autour des recherches participatives. Nous avons diversifié les approches, depuis le crowdsourcing jusqu'à la co-conception

des projets et à la diffusion des résultats. Nous avons aussi diversifié nos outils avec des sites et des ressources dédiées, des offres de service pour les scientifiques, des tutoriels, des écoles-chercheurs, des dispositifs réflexifs associant des chercheurs et des non-chercheurs. Nous avons également diversifié nos méthodes en nous inspirant des expériences d'Irstea dans les recherches sur la participation de la société à l'élaboration des politiques publiques, notamment dans le domaine de l'eau.

Il me semble que nous sommes à la veille d'une nouvelle étape, une forme de progression, peut-être de changement d'échelle. Il faudra que l'on voie concrètement comment s'organiser ensemble pour faire des propositions à l'ANR, afin de structurer des appels à projets permettant au tiers secteur de s'emparer et d'être plus présent dans la co-construction et la co-conception des projets, et comment on peut aller au-delà de ce 1 %.

A l'échelle de l'Inrae, nous essayons de passer de cette phase d'effervescence des projets, à une phase de professionnalisation et de structuration. Nous avons mis en place une direction pour la Science ouverte qui va piloter et encourager les recherches participatives et les relations avec le tiers secteur. Malgré le distancié, nous avons essayé d'impliquer le tiers secteur dans la réflexion et la programmation stratégique de l'Inrae. Notre projet Inrae 2030 a en grande partie été élaboré de façon participative, en interne à notre établissement avec l'ensemble des personnels, mais aussi avec les parties prenantes. Nous avons eu des retours de beaucoup d'organisations économiques ou associatives dans les champs de l'environnement et de l'alimentation, qui vont nous aider à conforter et à enrichir notre projet stratégique.

Je pense que les parties prenantes et le tiers secteur ont toute leur place dans des dispositifs comme les Living Labs, qui vont

## SESSION #2

opérer une interface intéressante entre des dispositifs de recherche, mais je pense aussi aux territoires d'innovation. L'Inrae est très impliquée dans ces types de projets, qui sont lourds mais assez intéressants à vivre et à suivre – que ce soit sur la sortie des pesticides de synthèse, sur la gestion de l'alimentation agroécologique d'une grande métropole ou sur le bien-être animal tout au long des filières d'élevage. Il s'agit là de dispositifs d'innovation co-conçus avec l'ensemble des parties prenantes.

L'Inrae a également signé la charte d'ouverture à la société des établissements publics de recherche évoquée par François Houllier et renouvelé sa convention avec Alliss, et souhaite contribuer au fonds mutualiste proposé par Alliss. Nous souhaitons que les autres acteurs de la recherche s'y impliquent, ainsi que dans la mise en place de tiers-lieux qui pourraient favoriser ces participations croisées entre chercheurs et non-chercheurs.

Pour dépasser la crainte que la co-construction mette en difficulté l'autonomie des chercheurs, il me semble nécessaire de cadrer les choses et de préciser la façon dont on travaille ensemble. Il est évidemment important que les recherches participatives soient faites avec la même rigueur scientifique que les recherches plus classiques. La co-construction des protocoles doit le permettre, la formation des participants également. Cela nécessite de l'investissement. Il faut que l'on reconnaisse ce que les Anglais appellent l'empowerment, c'est-à-dire le fait que chaque partie prenante sorte grandie de ces actions communes, à la fois avec des objectifs scientifiques, mais en reconnaissant aussi des objectifs non-scientifiques dès lors qu'ils ont été clairement établis dans la phase de co-construction. Il faut évidemment garantir la protection de la liberté de pensée du chercheur, mais aussi de sa capacité et de son autonomie, dans ces nouvelles pratiques. A cette fin, nous pouvons aider les chercheurs qui veulent

s'engager, avec nos écoles-chercheurs. Grâce à ce type de partages et de retours d'expériences, nous devons pouvoir franchir cette nouvelle étape que j'appelle de mes vœux.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



# DÉBAT SUR LE CONTEXTE POST LOI DE PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE (LPR)

### LIONEL LARQUÉ – ALLISS

Dans le cadre de la préparation de la LPR, nous avons échangé pendant 18 mois avec plusieurs députés très actifs pendant le débat parlementaire. Nous sommes partis d'un texte extrêmement archaïque du point de vue du rapport à engager avec l'ensemble de la société. Le travail parlementaire d'amendements a permis de nombreuses évolutions. Au final, nous pouvons faire valoir une dizaine de démarches incitatives ou de signaux politiques allant dans le bon sens.

Comment voyez-vous les 18 mois qui viennent de s'écouler et quel est votre regard sur ces dispositifs de collaboration entre le tiers secteur de la recherche et les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche? Quelles alertes, quels freins, quelles hésitations ou quel enthousiasme pourriez-vous partager avec nous?

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)



### CÉDRIC VILLANI

Les interventions scientifiques que l'on a entendues montrent bien à quel point les sciences participatives, ou sciences citoyennes, ou sciences hors les murs, quel que soit le nom qu'on leur donne, sont devenues quelque chose d'important et de reconnu à tous les niveaux. La mathématique vient peut-être moins à l'esprit que d'autres disciplines, mais il y a des exemples de collaborations importantes, et surtout la mathématique est très proche de disciplines où la participation citoyenne est forte – je pense à l'astronomie ou à l'informatique.

Les 18 mois qui se sont écoulés, et les années récentes, sont des périodes où le sujet a pu être mis sur la table au plus haut niveau – pas seulement scientifique mais aussi politique, avec toutes les difficultés que cela représente. Certains domaines ont



parfois une très longue tradition de recours à des amateurs éclairés, en astronomie notamment, et c'est de plus en plus le cas à l'heure de l'Internet, du partage d'information et des plateformes de données. Mais nous avons vu dans les débats parlementaires à quel point cela pouvait aussi être difficile. Et quand les premières versions du projet de loi sont arrivées, nous avons bien vu que, malgré tout le travail qui avait été fait en amont, cela n'était pas à la hauteur en termes de mention des sciences participatives. On peut dire que cela aurait pu être plus ambitieux, mais il n'empêche qu'un certain nombre de références aux sciences participatives sont marquées en dur dans le texte de loi. Il y a notamment cette mention du 1 % du budget de l'ANR qui doit être réservé à des actions de médiation et de sciences participatives. C'est une reconnaissance, avec un objectif chiffré important, et ça doit être noté.

50

Les principales difficultés qui sont devant nous relèvent tout autant de l'appropriation par les politiques que de l'appropriation par les différents acteurs de la communauté scientifique. Cela a été très bien mentionné et analysé dans les interventions précédentes : la crainte de certains acteurs institutionnels de la recherche que les sciences participatives viennent déposséder les chercheurs de leur légitimité, ou viennent avec un manque de rigueur ; les garde-fous à mettre en place et, de façon générale, la façon d'avancer ensemble ; les collectifs et tout ce qui s'invente pour développer les sciences participatives – les associations de patients, les associations d'amateurs. Etc. C'est dans le bon mariage de cela que l'on arrivera à vaincre les freins qu'il peut y avoir.

J'ai vu au cours des travaux préparatoires à la LPR combien il fallait y mettre du cœur pour convaincre les collègues de l'importance de ce domaine et de la façon de le mettre en valeur, que ce soit dans les programmes de recherche des différentes

institutions, à travers de la reconnaissance par des primes ou au niveau des carrières, dans les évaluations, dans un dialogue qui s'établit avec plusieurs pieds – le pied de la société dans lequel la politique prend sa part, le pied qui correspond aux chercheurs, le pied qui correspond aux collectivités qui veulent participer de façon légitime.

---

*« Les sciences participatives, ou sciences citoyennes, ou sciences hors les murs, quel que soit le nom qu'on leur donne, sont devenues quelque chose d'important et de reconnu à tous les niveaux. Les principales difficultés relèvent tout autant de l'appropriation par les politiques que de l'appropriation par les différents acteurs de la communauté scientifique. La LPR est le fruit d'un compromis. C'est un jalon et le travail ne fait que commencer. »*

---

Au-delà de la loi, il reste un gros travail à mener au niveau de la communication et au niveau des liens avec la société – et avec la société scientifique. Une autre piste concerne l'éducation et la façon dont nous pourrions initier nos jeunes très tôt à des projets scientifiques et à des projets qui se font en interaction pluridisciplinaire. J'en profite pour évoquer la démarche « La main à la pâte », parrainée par l'Académie de sciences, qui vise aussi bien à instruire nos jeunes qu'à donner des clés aux enseignants pour être dans le bon état d'esprit

par rapport à la science en tant qu'enjeu pour toute la société.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)

### LIONEL LARQUÉ

Nous avons pu constater la difficulté du débat parlementaire, qui préfigure probablement certaines difficultés que nous allons rencontrer avec les dirigeants d'établissements. Avez-vous observé certains indices, certains signaux faibles à l'occasion du débat parlementaire, qui susciterait de votre part l'énonciation de conseils à donner pour accélérer les modalités de collaboration entre le tiers secteur et les établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche? A quels éléments devons-nous faire vraiment attention pour éviter les écueils?

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)

### CÉDRIC VILLANI

Il y a deux sujets. Il y a le sujet scientifique à proprement parler – par rapport à la qualité de la science, à l'impact de la science. Sur ce sujet, il est très clair que le politique ne se prétend pas expert et va être de l'avis qu'il entend de la part de la communauté de chercheurs. De ce point de vue, les hésitations qu'il peut y avoir dans le monde politique reflètent en grande partie celles du monde scientifique. Et il y a ce qui concerne la démarche citoyenne et ce qu'elle peut apporter à la société et au pacte citoyen : cela, le politique est prêt à s'en emparer et c'est complètement transparent.

Comme le reflète la composition des intervenants ce matin, nous sommes dans un travail qui fait intervenir toutes les sciences, qui fait intervenir les acteurs politiques et les acteurs scientifiques, qui implique un changement de paradigme, qui est de longue haleine. La loi est une étape. Les avancées sont effectivement timides, mais elles sont là. Je voudrais mentionner un autre événement. Fin 2019 a eu lieu un petit-déjeuner conjoint entre l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et l'Académie des sciences, sur le thème des sciences participatives. Plusieurs interventions ont évoqué le rôle que jouent ces sciences participatives dans l'espace, dans la médecine, la biologie, la chimie computationnelle, et l'Académie a formulé des recommandations. Le fait qu'une telle institution fasse des recommandations explicites en la matière est un signe fort du fait que les temps changent dans la communauté scientifique. Certains acteurs poussent très fort et d'autres sont très réticents. Dans le même temps, le monde politique se saisit aussi de cette question, avec en partie les mêmes réticences et en partie le même enthousiasme. Ce qui est arrivé dans la loi est le fruit d'un compromis entre les différentes tendances. C'est un jalon dont il faut s'emparer à tous les niveaux, et le travail ne fait que commencer.

[← RETOUR AU SOMMAIRE](#)

## LES ORGANISATEURS

---



52



# LE COMITÉ DE PILOTAGE

---



53



**RÉDACTION & PRISE DE NOTE DE LA SÉANCE  
PLÉNIÈRE DU 30 NOVEMBRE PAR RAPHAËL MEGE**

**Contact : 06 59 39 90 88 - [bouldegomme@free.fr](mailto:bouldegomme@free.fr)**



# ASSISES DU TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE

---

@TiersSecteurRecherche | #AssisesTSR

AVEC LE SOUTIEN DE

---



ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Mer - Air - Eau - Climat

INRAE